

Contrairement à ce que les dépêches laissent entendre, samedi dernier, John-L. Lewis ne se tient pas pour battu dans sa lutte contre les opérateurs de mines et le gouvernement des États-Unis. Il profite même d'une nouvelle erreur de tactique des autorités pour assumer le rôle d'arbitre suprême dans un conflit qu'il exploite avec autant d'habileté que d'impudence. En réponse à l'appel personnel que M. Lewis a eu tort de lui adresser, il fait savoir au président Roosevelt, par l'entremise des *United Mine Workers*, que les grévistes consentent une trêve, dans l'espoir qu'on reconnaisse enfin le bien fondé de leurs revendications avant le 20 juin. Dans l'intervalle, suivant le conseil de leur chef, les mineurs retourneront à leur dangereux travail, mais en annonçant que la grève recommencera dans deux semaines, si leurs conditions n'ont pas été acceptées. Ce coup d'audace diffère complètement de l'acte de soumission que les journaux d'Amérique ont rapporté, sur la foi d'une information incomplète et tendancieuse émise par le contrôleur du combustible, John-L. Lewis brave donc la législation récemment passée à Washington, permettant au département de la Justice de jeter dans un camp de concentration tout fomentateur de grève dans une industrie de guerre. On verra si les sanctions de cette loi seront appliquées contre l'agitateur, ou si l'impunité lui permettra de se moquer encore de la loi.

Gazette rimée

Emotions

Quand Mussolini voulait prendre ce que ne pouvait pas défendre un pays fatigué d'attendre des secours qui ne venaient pas — on sait avec quelle insolence ce bandit frappait de sa lance une voisine sans défense dont il escomptait le trépas !

Aujourd'hui, c'est une autre histoire : vaincu déjà plus qu'il ne l'est, il tremble que dans les victoires les justiciers soient sans pitié.

Churchill alors faisait entendre en des oraisons à cœur fendre que l'ennemi pouvait compter avec sa troupe en Albanie ; et pour protéger l'Angleterre il priait le ciel et la terre par un miracle militaire de sauver ce dernier bastion !

Mais depuis que le sort des armes désigne les futurs vainqueurs, il semble oublier les alarmes qui ont fait saigner tant de cœurs.

Ces exemples le font comprendre : l'homme à l'âme cruelle ou tendre, selon ce qu'il lui faut attendre. De mal en de bien pour son lot, il se fait humble dans l'épreuve, mais retourne aux instincts de pierre dès qu'il se croit sûr de sa œuvre. Chasser le naturel, il revient au galop.

Le rimailleur.

Aide à l'agriculture

S'il fallait en croire ce qui s'est dit à la Chambre des Communes, en fin de semaine, la Canada serait menacée de famine prochaine, faute de bras pour aider les cultivateurs à semer leurs terres. Dans un pays aussi étendu, il ne faut pas juger de la situation générale par ce que l'on constate dans une région ou une province. Dans les comtés ruraux des environs de Québec, par exemple, c'est à cause du printemps tardif que jardins et champs sont moins avancés qu'à l'ordinaire. Les apparences sont bonnes. Rien n'est compromis. La main d'œuvre est loin d'être abondante, mais on y supplée assez bien par l'entraide et le travail des jeunes. Dans une quinzaine, collègues de cultivateurs envieront des milliers de collaborateurs bénévoles prêter leur concours aux parents surchargés. Au besoin, il serait relativement facile d'obtenir un congé saisonnier pour des centaines de garçons et de filles de la campagne qui travaillent dans les fabriques de munitions. Il en est peut-être différemment dans les provinces de l'ouest. Cependant, le dernier bulletin du département de l'Agriculture présageait heureusement des emblavures et de la récolte des céréales. Le gouvernement est encore le meilleur juge de la situation. Avec les renseignements qu'il possède, le sens de ses responsabilités et la latitude dont il dispose, il saurait régler ce problème comme la plupart de ceux qui ont inquiété, souvent à tort, des observateurs indisposés. On parle de la fatigue des classes rurales. Avec les primes offertes aux producteurs de lait et aux maraîchers, cette lassitude sera promptement surmontée. On a raison, sans doute, de prêter plus d'attention que jamais aux problèmes agricoles. Mais ce serait faire injure à nos nourriciers que de prétendre qu'ils ne soutiennent pas aujourd'hui l'effort magnétique qu'ils donnent à la patrie depuis que la guerre est commencée.

La police les garde

Ankara, 7. — (P.C.) — De sources officielles, on apprend ces jours derniers que les demeures des membres du cabinet hongrois avaient été entourées de puissants cordons de policiers, de peur que les "assassins" du front de la liberté ne s'attaquent d'abord aux membres du gouvernement.

HOTEL MONTCALEM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
chambres simples, avec eau courante \$1.25
douches \$1.50 ; avec bain \$1.75
planets
cette table d'hôte \$6.75.

Complications en Argentine

Les Soviétiques ont détruit 752 avions nazis du 30 mai au 5 juin; la bataille de Velizh

Hitler voudrait sortir la flotte italienne

Londres, 7. — (P.C.) L'agence russe Tass a annoncé hier en dépêche d'Istanbul que les Allemands "insistent" pour que la flotte italienne se retire immédiatement des bases de l'Adriatique pour aller servir en Méditerranée, et que les discussions sont devenues tellement tendues qu'un ultimatum allemand à Mussolini est considéré comme probable à Rome.

George Marshall commanderait les armées d'invasion

Londres, 7. — (P.C.) Il se peut que le général George C. Marshall, chef d'état-major de l'armée américaine, prenne la direction de l'invasion alliée de l'Europe, annonce aujourd'hui le *Daily Herald*. Le journal dit tenir ses renseignements de milieux militaires américains.

Une dépêche du Maroc, qui démontre quelles appréhensions les Allemands entretiennent, annonce hier soir que de nouvelles arrestations massives de gens susceptibles d'aider les Alliés avaient été faites le long de tout le littoral français, mais principalement à Brest, Dieppe, Lorient et au Havre.

Un rapport de La Linea, Espagne, en face de Gibraltar, dit que le port de ce bastion anglais de la Méditerranée occidentale est pratiquement vide de vaisseaux et que presque tous les navires marchands et les unités navales alliées ont gagné la haute mer.

La radio allemande annonce que les autorités d'occupation ont de nouveau décrété l'état d'urgence dans l'important port norvégien de Bergen.

Laval mobilise pour le travail la classe de '42

Londres, 7. — (P.C.) Pierre Laval a ordonné, samedi, la mobilisation "pour le travail" de la classe militaire française de 1942, tandis que les Allemands se vantaient d'avoir trouvé de nouveaux engins de guerre et atteint un nouveau sommet dans la production de guerre en mai dernier.

L'enfant d'Elliott Roosevelt tue par accident un compagnon

Philadelphie, 7. — (P.A.) William Donner Roosevelt, 10 ans, fils du colonel Elliott Roosevelt et petit-fils du président Roosevelt, a accidentellement tué d'un coup de feu, hier, un compagnon de jeux âgé de 11 ans, a déclaré le coroner W. J. Rushong. Les deux garçons jouaient avec un fusil de calibre 22 lorsque l'arme se déchargea "accidentellement".

Hitler relâcherait 20,000 prisonniers de guerre belges

Londres, 7. — (P.C.) — La radio de Berlin a affirmé samedi que le chancelier Adolf Hitler songe à relâcher 20,000 prisonniers de guerre belges dans une tentative pour obtenir un plus grand nombre de travailleurs pour ses usines.

Une dépêche de la D.N.B. lue à la radio de Berlin et entendue par la Presse Associée, disait en effet que le chef de l'administration militaire belge, le Dr. De Maessene, a soumis cette proposition aux Belges dans un discours commémorant l'anniversaire de l'occupation de leur pays.

Hitler, d'après ce qu'a dit Reeder, rait leur statut au niveau d'ouvriers libérés sans prisonniers "et des belges libres en Allemagne, si la population satisfait aux demandes imposées en regard du service obligatoire du travail".

Le gouvernement norvégien à Londres a déclaré que les Allemands ont ordonné à tous les Norvégiens libérés sans prisonniers "et des belges libres en Allemagne, si la population satisfait aux demandes imposées en regard du service obligatoire du travail".

Le total des appareils ennemis détruits en cinq semaines s'élève à 2,821. — La bataille se livre présentement surtout dans l'air. — Les Allemands annoncent des gains locaux à Velizh. — Nouveau chasseur soviétique.

Londres, 7. — (P.C.) — Des pilotes des canonniers soviétiques ont détruit 752 avions nazis du 30 mai au 5 juin, une semaine marquée par des raids aériens massifs, annonce Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

mands prétendent avoir réussie dans le secteur central après six jours d'engagements.

La radio allemande annonce dimanche que la "bataille de Velizh" avait pris fin sur le front central entre Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

mands prétendent avoir réussie dans le secteur central après six jours d'engagements.

La radio allemande annonce dimanche que la "bataille de Velizh" avait pris fin sur le front central entre Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

mands prétendent avoir réussie dans le secteur central après six jours d'engagements.

La radio allemande annonce dimanche que la "bataille de Velizh" avait pris fin sur le front central entre Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

mands prétendent avoir réussie dans le secteur central après six jours d'engagements.

La radio allemande annonce dimanche que la "bataille de Velizh" avait pris fin sur le front central entre Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

mands prétendent avoir réussie dans le secteur central après six jours d'engagements.

La radio allemande annonce dimanche que la "bataille de Velizh" avait pris fin sur le front central entre Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

mands prétendent avoir réussie dans le secteur central après six jours d'engagements.

La radio allemande annonce dimanche que la "bataille de Velizh" avait pris fin sur le front central entre Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

mands prétendent avoir réussie dans le secteur central après six jours d'engagements.

La radio allemande annonce dimanche que la "bataille de Velizh" avait pris fin sur le front central entre Smolensk et Veliké Louki après six jours de lutte et que les lignes allemandes avaient été reportées en avant "sur des positions plus avancées".

Le communiqué russe d'hier soir ne mentionne rien à ce sujet. Pour la première fois les dépêches de Moscou ont parlé hier d'un nouveau chasseur russe, le Lavochkin-5. C'est cet avion et le Yarovitch-7 qui fient principalement les frais de la défense de la ville russe de Kouzrsk le 2 juin, alors que 182 de 500 raiders nazis lancés contre cette place furent abattus.

La bataille sur le front russe se livre principalement dans le ciel dans le moment. Sur terre, rien d'important ne s'est produit, à l'exception d'une avance que les Alle-

Nous entendons conquérir notre liberté nous-mêmes, dit de Gaulle

Le chef de la France combattante dit que la France ne demande pas d'être libérée par d'autres. — Elle ne veut pas d'un cadeau. — La IVe République. — Giraud restera chef de l'armée française. — Noguès démissionne.

Alger, 7. — (P.A.) — Par Daniel de Luc, de la Presse Associée, le général Charles de Gaulle, s'adressant hier matin à un auditoire d'admirateurs groupés dans un théâtre, a accusé le général Pétain d'être un "évangile de décadence", et affirmé que "l'instinct du peuple français l'a conduit à la tête de l'armée à la condition qu'il ne prenne pas le commandement en campagne. En changeant, Giraud a dû à ce moment plusieurs généraux français (Suite à la page 4, 2e col.)

Un peu plus tard, le même sous-marin repéra l'auxiliaire antisous-marin à l'ancre dans l'entrée du port d'Agrigento, en Sicile, et il lui décocha une torpille en plein flanc. Le vaisseau sauta.

Un décret du gouverneur des Indes invalidé

New-Delhi, 7. — (P.A.) Par suite de la décision de deux juges hindous de la cour fédérale de New-Delhi à déclarer invalide, portant huit passagers, un décret émis par le gouverneur général dans le but d'établir des tribunaux spéciaux pour juger les leaders du Congrès panhindou, arrêtés pour désordre.

Cette décision affecte des milliers d'Hindous condamnés par ces tribunaux spéciaux, investis de pouvoirs sommaires et de la décision desquels des chances très limitées d'appel sont données.

La cour fédérale, la plus haute tribunaux des Indes, a déclaré que le gouverneur général a omis de déclarer clairement qu'un état d'urgence existait pour l'autoriser à émettre de telles ordonnances. Un appel sera porté contre cette décision.

Sept politiciens, y compris trois membres de la Législature, qui avaient été libérés suite à cette décision, ont été immédiatement arrêtés de nouveau sous l'autorité d'une autre loi. En fait, cette décision n'aura pas grand effet car toute personne qui recouvrera sa liberté en conséquence de ce jugement sera mise sous arrestation de nouveau en vertu d'autres décrets-lois.

Un raid manqué

Q. G. allié, Australie 7. — (P.C.) — Des bombardiers japonais ont attaqué la base allié de Wau en Nouvelle-Guinée, mais sans causer de dommages appréciables, ni faire de victimes.

Le major Kermit Roosevelt est mort le 4, en Alaska

Washington, 7. — (P.A.) Le major Kermit Roosevelt, 33 ans, fils de feu le président Théodore Roosevelt, est décédé le 4 juin en Alaska, a annoncé hier le département de la Guerre.

On n'a donné aucun détail sur la cause de la mort du major Roosevelt, non plus que sur la nature de sa mission au moment de sa mort. Le département a simplement dit qu'il était en service en Alaska depuis plusieurs mois.

Roosevelt avait servi dans l'armée anglaise avant l'entrée en guerre des États-Unis, renouvelant de la sorte son attitude de la première grande guerre, alors qu'il servait dans l'armée britannique avant d'être transféré dans l'armée des États-Unis, à l'entrée en guerre de son pays. Il était le seul des quatre fils de l'ancien président qui n'avait pas été blessé au cours de la première grande guerre.

Théodore Roosevelt, jr. fut blessé deux fois. Archibald, une fois, et Quentin fut tué à l'action.

Le major Kermit Roosevelt accompagnait son père au cours de sa fameuse expédition de chasse de l'Alaska en 1906 et 1907.

Il était également avec son père lors de son voyage d'exploration vers la "rivière du Doute", au Brésil, en 1914. Banquier et ingénieur, il était également l'auteur de plusieurs ouvrages sur des explorations.

Un raid manqué

Q. G. allié, Australie 7. — (P.C.) — Des bombardiers japonais ont attaqué la base allié de Wau en Nouvelle-Guinée, mais sans causer de dommages appréciables, ni faire de victimes.

Le major Kermit Roosevelt est mort le 4, en Alaska

Washington, 7. — (P.A.) Le major Kermit Roosevelt, 33 ans, fils de feu le président Théodore Roosevelt, est décédé le 4 juin en Alaska, a annoncé hier le département de la Guerre.

On n'a donné aucun détail sur la cause de la mort du major Roosevelt, non plus que sur la nature de sa mission au moment de sa mort. Le département a simplement dit qu'il était en service en Alaska depuis plusieurs mois.

Roosevelt avait servi dans l'armée anglaise avant l'entrée en guerre des États-Unis, renouvelant de la sorte son attitude de la première grande guerre, alors qu'il servait dans l'armée britannique avant d'être transféré dans l'armée des États-Unis, à l'entrée en guerre de son pays. Il était le seul des quatre fils de l'ancien président qui n'avait pas été blessé au cours de la première grande guerre.

Théodore Roosevelt, jr. fut blessé deux fois. Archibald, une fois, et Quentin fut tué à l'action.

Le major Kermit Roosevelt accompagnait son père au cours de sa fameuse expédition de chasse de l'Alaska en 1906 et 1907.

Il était également avec son père lors de son voyage d'exploration vers la "rivière du Doute", au Brésil, en 1914. Banquier et ingénieur, il était également l'auteur de plusieurs ouvrages sur des explorations.

Un raid manqué

Q. G. allié, Australie 7. — (P.C.) — Des bombardiers japonais ont attaqué la base allié de Wau en Nouvelle-Guinée, mais sans causer de dommages appréciables, ni faire de victimes.

Le major Kermit Roosevelt est mort le 4, en Alaska

Washington, 7. — (P.A.) Le major Kermit Roosevelt, 33 ans, fils de feu le président Théodore Roosevelt, est décédé le 4 juin en Alaska, a annoncé hier le département de la Guerre.

On n'a donné aucun détail sur la cause de la mort du major Roosevelt, non plus que sur la nature de sa mission au moment de sa mort. Le département a simplement dit qu'il était en service en Alaska depuis plusieurs mois.

PRISONNIERS EN ANGLETERRE

D'un port anglais, 7. — (P. C.) Des milliers de membres du fameux Corps Africain du maréchal Rommel, qui il y a exactement un an menaçaient l'Égypte et le canal de Suez, sont arrivés en Angleterre hier en qualité de prisonniers de guerre.

Durant des heures ces soldats nazis, autrefois membres de l'élite de Rommel, défilèrent en groupes sous la surveillance de gardes fortement armés vers les camps provisoires construits près de ce port.

Des sous-marins britanniques coulent six vaisseaux ennemis

Ces navires coulés sont un gros ravitailleur et deux autres plus petits, un petit navire, un pétrolier moyen et un auxiliaire antisous-marin. — Un sous-marin cannone un champ d'aviation.

Londres, 7. — (P.C.) Des sous-marins anglais, rôdant dans les parages de Monte Carlo et des ports italiens de la terre ferme, de la Corse et de la Sardaigne, ont coulé six navires ennemis, en ont grandement endommagé un autre et ont probablement torpillé un huitième navire, annonce l'Amirauté, hier soir.

Un commandant fit surface au large de Calci, dans le nord de la Corse, et son sous-marin canonna un champ d'aviation ennemi.

Les navires coulés sont les suivants : un gros ravitailleur et deux autres plus petits, un petit navire, un pétrolier moyen, un auxiliaire antisous-marin.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Un gros ravitailleur fut torpillé par le sous-marin cannoneur, le vit par la dernière fois, il était arrêté et il s'enfonçait par la poupe.

Le pétrolier fut coulé près de Monte Carlo, dans le golfe de Gènes. Dans la même zone, deux torpilles anglaises "atteignirent" probablement un gros ravitailleur protégé par une puissante escorte", dit l'Amirauté.

Le général Arturo Rawson forme, samedi, un gouvernement provisoire comprenant deux civils et huit militaires, mais les deux civils démissionnent quelques heures après leur nomination. — Dissolution du congrès argentin. — Le gouvernement manifeste une attitude anticomuniste, mais il assure les autres gouvernements des Amériques qu'il suivra une politique d'étroite coopération panaméricaine.

Buenos-Ayres, 7. — (P.A.) — Le gouvernement révolutionnaire du général Arturo Rawson a décrété hier soir la dissolution du Congrès argentin et aussi manifesté une attitude anticomuniste en ordonnant à la police de supprimer toute déclaration communiste et de fermer les bureaux du journal communiste *La Hora*.

La dissolution du Congrès fut décidée au cours d'une longue séance du nouveau cabinet, composé principalement de militaires. Tous les hommes qui ont renversé le président Ramon Castillo vendredi dernier prêteront le serment d'office aujourd'hui.

Événements

ET LA RIVE SUD

Commission d'urbanisme

Une séance du conseil municipal de Lévis a été tenue vendredi soir, sous la présidence du maire J.-Adrien Bégin. Tous les échevins étaient présents.

Le conseil a adopté une résolution à l'effet que le maire, ex-officio, le Dr Arthur Fafard, l'architecte Paul E. Samson, MM. Jean-Charles Michaud, Philippe Bernier, architecte, géomètre, L.-B. Pelletier, chef estimateur, Roméo-E. Demers, ingénieur, J.-G. Ferland et Adrien Bégin soient nommés membres de la Commission d'urbanisme et de Conservation de Lévis; que le Dr Arthur Fafard agisse comme président et M. Adrien Bégin comme secrétaire de cette commission; que cette résolution prenne effet à compter de la séance du 15 mai 1943.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 370 amendé par le règlement No 371 concernant le ramassage des vidanges, à l'effet que cet enlèvement soit fait à l'avenir le soir, du 15 mai au 15 octobre chaque année et du 15 octobre au 15 mai durant le jour.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 371 amendé par le règlement No 372 concernant le ramassage des vidanges, à l'effet que cet enlèvement soit fait à l'avenir le soir, du 15 mai au 15 octobre chaque année et du 15 octobre au 15 mai durant le jour.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chaque fois que vous prenez un moment de repos ou de détente, buvez du ginger ale Canada Dry pétillant, le breuvage désaltérant de la nation. Son bouquet de champagne ravigne. Par et sans sa haute qualité ne varie jamais.



Goutez le "CANADA DRY" de réputation mondiale. Le champagne des ginger ales.

Gais motifs pour toiles
Par LAURA WHEELER
No 532

Mettez des couleurs sur vos toiles avec ces motifs gais ! Ce sont des oiseaux et des fleurs dans plusieurs arrangements modernes et fascinants. Pour la plupart des points simples sont employés pour la broderie et des appliques sont inclus pour couleurs éclatantes. Le patron contient un calque de six motifs variant de 7 1/2" x 8 1/4" ; patron pour appliques ; matériel requis ; points.

Adressez votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL QUÉBEC, P. Q.

Envoyez l'abonnement, votre nom, et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 35c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

532

ROMAN-FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
OÙ SE CACHE LE BONHEUR?
Par Susanne Sheridan
(Traduction de L'Événement-Journal)

No 22
"Je l'ai déjà vu", reprit l'autre. "Il paraît bien. La vie est facile pour lui... Il demeure sur l'avenue Park, dépense tant qu'il veut... c'est M. Gagné qui paie..."

Et elles eurent un regard plein de sous-entendus... Louise ignorait ce qui se disait en dehors du magasin, mais elle pouvait remarquer les regards d'approbation qui suivaient Robert, alors qu'ils déboulèrent sur la Fifth Avenue.

"Votre chapeau vous fait bien, monsieur", dit-elle gentiment. "Oh, je vous remercie..." Il sourit et rougit un peu. "Mon premier depuis deux ans. Je déteste être obligé de m'acheter moi-même des choses-là."

Louise se demandait si, comme elle...

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 370 amendé par le règlement No 371 concernant le ramassage des vidanges, à l'effet que cet enlèvement soit fait à l'avenir le soir, du 15 mai au 15 octobre chaque année et du 15 octobre au 15 mai durant le jour.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement No 371 amendé par le règlement No 372 concernant le ramassage des vidanges, à l'effet que cet enlèvement soit fait à l'avenir le soir, du 15 mai au 15 octobre chaque année et du 15 octobre au 15 mai durant le jour.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée par les propriétaires d'établissements de produits alimentaires demandant qu'un règlement soit préparé pour fixer les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements. Cette demande sera étudiée à la prochaine séance de comité.

Chambre de Commerce
Une assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce cadette du district de Lévis a été tenue le 5 juin, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Dominique Roy.

Appels des pompiers
Les pompiers de Lévis ont fait deux sorties, samedi matin, pour des feux de tuyau sans dommages, le premier vers 10 h. 10, rue Fraser, et le second, vers 11 h. 15, dans la même rue.

AVIATEUR QUÉBÉCOIS TUE OUTRE-MER

M. et Mme Frank-B. Kent, de notre ville, viennent d'être lourdement éprouvés par la mort d'un de leurs fils, Joseph-Charles, rapporté en service actif outre-mer. Charles, qui avait eu 22 ans en avril dernier, s'était enrôlé en 1941, après avoir étudié à Toronto et à Mont-Joli. Il faisait partie de la R. A. F. et n'était outre-mer que depuis quelques mois. Son frère, Hubert Kent, est également outre-mer avec le Corps d'Aviation Royal Canadien. Hubert est âgé de 24 ans et s'est enrôlé il y a trois ans et demi. M. Frank Kent, qui demeure à 129, avenue Fraser, est employé à la Donnacana Paper Company.

Où vit le Pape ?

Dans la Cité Vaticane, bien sûr ! Mais avez-vous vu les palais et les édifices de cette cité merveilleuse ? Non ? Eh ! bien, allez à l'Université, au pavillon principal dans la rue de l'Université, à la galerie principale, et vous verrez ces beautés. Le public est admis gratuitement. Le catalogue — bilingue — est fourni gratis.

Portes ouvertes de 2 h. à 5 h. et de 8 h. à 10 h. Le soir, il y a la 93 aquarelles et dessins de l'artiste Bailey.

Les prix au Séminaire

La cérémonie de la prise des rubans par les finissants du Petit Séminaire de Québec aura lieu vendredi soir, le 18 juin prochain. La lecture des notes pour les élèves des classes de 6e et 5e se fera jeudi après-midi, et pour les autres classes, le lendemain matin. La distribution des prix pour les élèves des classes de grammaire aura lieu vendredi après-midi et le soir, pour les élèves des autres classes, sauf ceux de Philosophie Junior, qui ont eu déjà leur distribution de prix.

Conférence de Désilets à une journée agricole

M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement ménager au département de l'Instruction publique, sera le conférencier principal d'une journée agricole et ménagère, à Ste-Croix, Lotbinière, sous la présidence de M. l'abbé J.-Ulric Couture, curé, ancien inspecteur général des écoles ménagères de la province. La conférence de M. Désilets s'intitule : "La famille devant les problèmes de la paix-guerre".

Une CREME DESODORISANTE qui, sans danger, ARRETE LA TRANSPIRATION à l'aisselle

1. Elle n'attaque pas les robes ni les chemises d'hommes. Elle n'irrite pas la peau.
2. Elle sèche immédiatement et peut s'utiliser après s'être rasé.
3. Elle arrête instantanément la transpiration pendant un à trois jours. Elle chasse les odeurs de transpiration, garde les aisselles sèches.
4. C'est une crème pure, blanche, qui ne grasse ni ne tache.
5. Arrid porte le sceau d'approbation de The American Institute of Laundering comme n'attaquant pas les tissus.

ARRID, le meilleur agent désodorisant

Achetez-en une aujourd'hui dans un magasin qui vend des articles de toilette.

39¢ la jarre
Autres tailles à 15¢ et 59¢

ARRID

TARZAN



Episode 948

Prenez un peu de vin, Slim avance sans bruit derrière l'homme qui portait son arme pour tuer Tarzan.

Soudain il l'attaque le noyé du naal, donna un coup sec. L'ennemi était mort.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

85 conventions collectives

(Suite de la page 3)
étaient assujettis à la loi de la convention collective. Du 1er avril 1941 au 31 mars 1942, la commission du salaire minimum a fait effectuer chez les employeurs 4,589 enquêtes et inspections dans le district de Québec et 11,834 dans le district de Montréal.

Depuis le 22 juin 1940, la nouvelle loi du salaire minimum autorise la commission à exercer les recours qui naissent de ses ordonnances en faveur des salariés qui ne les exercent pas eux-mêmes. Grâce à l'intervention de la commission, sur rapport des inspecteurs, en 1941-42, les montants des salaires recouvrés ont été les suivants : district de Québec, \$65,-

\$59.17; district de Montréal, \$61.992.-88. Ce qui fait un total de \$147,-852.05.

117 poursuites pour salaires, devant les tribunaux civils, ont été intentées pour la région de Québec et 77 pour la région de Montréal.

L'officier des justes salaires du district de Québec fait aussi rapport de ses interventions pour la mise au point de la décade qui s'applique aux travaux exécutés pour le compte de la Couronne. Au cours de l'année 1941-42, 48 contrats ont été accordés par le ministère de la Voirie et 6 par le ministère des Travaux publics. Le montant total de ces contrats a été de \$2,798,824.22, soit \$2,727,919.72 pour la Voirie et \$70,904.50 pour les Travaux publics. Pour l'exécution de 38 de ces contrats, sur lesquels l'officier a questionné en mesure de donner des renseignements, s'est élevé à \$402,173.03, soit 144 p.c. ments, le montant des salaires payés du montant global.

Qu'une livre de gras contient suffisamment de glycérine pour produire les explosifs nécessaires à tirer 150 balles d'un fusil Bren... Que deux livres de gras alimentent une ronde de 20 coups de canon d'un avion Spitfire ou 10 obus de batterie anti-aérienne.

Si nous économisons du gras à raison d'une once par personne par semaine cela signifierait 36,000,000 de livres par an, assez pour produire 3,600,000 livres de glycérine pour la fabrication des explosifs.

Nos soldats comptent sur vous

Tout chef de maison qui livre à un boucher détaillant, à un ramasseur, ou au comité de récupération, du gras fondu ou non fondu, ou des os, aura droit de recevoir de la personne à qui il fait la livraison, 4c la livre poids net pour les graisses fondues et 1c la livre pour les graisses non fondues.

Aux termes de l'ordonnance A-642, émise par la Commission des Prix et du Commerce et portant sur cette récupération, "Gras fondu" signifie le gras fondu et tamisé pour en enlever les matières résiduelles solides. Il comprend le jus et la graisse tamisés résultant de la cuisson de la viande.

"Gras non fondu" signifie le gras cru ou cuit en partie, libre de viande maigre et d'os mais non entièrement fondu. "Os" signifie les os crus ou cuits du bétail, des moutons et des porcs.

CHACQUE ONCE COMPTE
Economisez et filtrez chaque goutte de graisse pour hâter la victoire. Vendez cette graisse à votre boucher ou remettez-la à votre comité de récupération.

AVIS AUX BOUCHERS, HOTELS, ETC.,
Une copie de l'ordonnance A-642 vous a été expédiée par la poste. Cette ordonnance s'applique aux propriétaires et gérants d'hôtels, restaurants et autres établissements où on sert des repas. Elle est d'une importance primordiale aux bouchers et aux abatteurs de bétail. Au cas où votre copie aurait été égarée, vous pouvez vous en procurer une autre au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Cri de la jungle
Par Edgar Rice Burroughs
(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)



Episode 948

Prenez un peu de vin, Slim avance sans bruit derrière l'homme qui portait son arme pour tuer Tarzan.

Soudain il l'attaque le noyé du naal, donna un coup sec. L'ennemi était mort.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

"Tarzan, j'en ai un !" cria triomphalement l'Américain.

\$81,992-
de \$147-
ires, de-
t été in-
 Québec et
sal.
ires du
rapport
mise au
mple de
l'année
accordés
rie et 6
aux pu-
cont \$2-
70,904.50
ur l'ex-
sur les-
est en
144 p.c.
es payés

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

77e année — No 19

77e année — No 19

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

QUEBEC, LUNDI 7 JUIN 1943

Chaque soir à CHRC

notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans

"L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL"

DIX PAGES

Un surplus de \$1,020,608.38, en 10 ans, aux Accidents du Travail

Ce surplus a été établi en dépit d'une réduction de taux d'environ \$200,000, nous apprend le rapport annuel de la Commission. — 82,568 réclamations, en 1941. — Un montant de \$3,727,416.43 en indemnités.

Le 14e rapport annuel de la Commission des Accidents du Travail, qui indique le résultat de ses opérations au 31 décembre 1941, nous apprend que la Commission a réalisé un surplus de \$1,020,608.38 pendant une période d'un an et demi, soit du 1er septembre 1931 au 31 décembre 1941. Ce surplus a été établi tout en accordant une réduction de taux d'environ \$200,000, qui sera appliquée aux prochaines cotisations imposées aux employeurs.

Le rapport, qui porte la signature des membres de la Commission, MM. Paul Drouin, C.R., président, J.-L. Labreche, vice-président, et O.-E. Sharpe, commissaire, contient la remarque suivante :

"En tenant compte de l'augmentation que nous avons constatée dans le nombre des accidents résultant des conditions actuelles, nous ne sommes pas certains que les taux actuels puissent être maintenus indéfiniment. Nous avons, cependant, réussi à réduire de façon appréciable les cotisations d'un grand nombre de classes d'industries pour les deux dernières années."

En 1940, 65,704 accidents furent rapportés à la Commission, tandis qu'en 1941, 82,568 réclamations furent produites. Il est évident, par conséquent, note le rapport, que si l'augmentation dans le nombre des

accidents se maintient dans la même proportion, les taux de cotisations dans certaines classes d'industries devront nécessairement être augmentés. Les commissaires recommandent à tous les employeurs de prendre les mesures additionnelles qui s'imposent pour prévenir les accidents.

Le nombre des réclamations dont la Commission a eu à disposer, d'après la Cédule 2, a été considérablement augmenté parce que le gouvernement fédéral dirige maintenant directement un grand nombre d'industries de guerre. Les ouvriers aux entreprises sont assujettis aux dispositions de la Loi fédérale de l'indemnité aux employés du gouvernement fédéral.

Le nombre des maladies industrielles compensables a été augmenté pour permettre à la Commission de donner la plus grande protection possible aux ouvriers engagés dans les industries de guerre.

Le rapport nous apprend que les dépenses administratives de la Commission ont augmenté d'environ 20 p.c., en comparaison de celles de 1940.

On constate qu'il a été payé un montant total de \$3,727,416.43 en indemnités, en 1941, dont \$880,356.79 pour assistance médicale, \$1,540,933.76 pour incapacité temporaire, \$651,026.48 pour incapacité permanente et \$656,499.40 pour décès.

56 conflits ouvriers causent la perte de 53,696 jours de travail

C'est ce que démontre le rapport annuel de M. Cyprien Miron, officier de conciliation et d'arbitrage au ministère du Travail provincial, pour 1941-42. — 179 établissements affectés par ces différends.

Cinquante-six conflits ouvriers ont éclaté dans la province en 1941-42, nous apprend le rapport annuel du ministère du Travail. Ce chapitre du rapport consacré au Service de conciliation et d'arbitrage au ministère est attribué à M. Cyprien Miron, officier de conciliation et d'arbitrage.

179 établissements ont été affectés par ces différends qui ont suscité l'intérêt des autorités fédérales et provinciales. Des 56 conflits, 17 ont été soumis au ministère fédéral du Travail et réglés par celui-ci; ces 17 cas affectaient, en tout, 47 établissements.

De son côté, le ministère provincial du Travail s'est directement intéressé à 15 conflits qui ont affecté, en tout, 38 établissements. Il y a eu intervention officielle et conjointe des autorités fédérales et provinciales dans deux cas, qui ont influencé en tout 12 établissements séparés.

On constate, aussi, que 25 conflits qui ont été réglés ont été suivis d'une intervention officielle du ministère fédéral ou du ministère provincial du Travail. Il ne s'ensuit pas nécessairement, note M. Miron, que les pouvoirs publics ne se sont pas occupés de ces conflits; les intéressés, dans beaucoup de cas, ont consulté le ministère provincial ou le ministère fédéral du Travail, et, après avoir obtenu les renseignements ou les directives nécessaires,

en sont venus à une entente. Les gains ouvriers, dans ces différends, se sont élevés à 16; quant aux gains patronaux, ils se chiffrent à 18. Les conflits à solution indépendante ont été au nombre de 13 et les différends réglés par voie de compromis, au nombre de 10.

Les ouvriers qui ont cessé de travailler en raison de grève sont au nombre total de 13,564; les pertes en journées individuelles de travail se sont élevées à 53,696. Le rapport de M. Miron fait observer qu'en faisant certains calculs sur la durée de tous les conflits, on en vient à une moyenne de 959 jours pour la durée de ces différends.

"En calculant les chiffres de façon différente", ajoute M. Miron, "on en vient à la conclusion que 18 conflits occasionneront la perte de 27,921 journées de travail et furent suivis d'un gain ouvrier; que 12 conflits causant 5,808 jours de chômage ont été réglés à la satisfaction des employeurs et que 26 différends ont entraîné l'arrêt de travail durant 19,967 jours, ont été suivis d'un compromis ou réglés au moyen d'une solution indéfinie."

Un seul conflit n'était pas réglé à la fin de 1942, soit le 31 mars 1942.

Cadavre découvert

St-Joseph, Beauce, 7. — (D.N.C.) Le cadavre de Yves Lacroix, âgé de 45 ans, a été découvert par des florents de billois mercredi, à St-Lambert. Le jeune Lacroix s'était noyé en mars 1942. Il est l'enfant de Jean-Thomas Lacroix, marchand, de Ste-Marie de Beauce. L'enfant jouait en arrière de la demeure de ses parents, à proximité de la rivière Chaudière, lorsqu'il s'aventura sur la glace et disparut dans un trou.

Le procès Chaloult de nouveau ajourné

La cause de Me René Chaloult, député de Lotbinière, contre le "Chronicle-Telegraph", a été ajournée samedi matin au 25 juin. On sait que ce procès avait d'abord été ajourné à samedi, pour permettre aux procureurs des deux parties de préparer leurs plaidoyers.

Vous n'en viendrez pas à bout si vous êtes à bout

Actuellement, plus de gens travaillent plus dur, se tournent plus, et dorment moins. Par suite de cette fatigue physique et mentale, l'entrain se perd facilement et il est difficile de le retrouver. La vie intense amoindrit la résistance. Surmenage; repas pris à la hâte; heures irrégulières; tout cela contribue à dégrader le fonctionnement des reins. Quand les reins sont fatigués, un excès d'acides et de toxines reste dans l'organisme. Alors, il peut bientôt s'ensuivre un mal de dos, des maux de tête, des douleurs rhumatismales, un sommeil agité, ou une fatigue continue. Pour aider à maintenir vos reins en bon état — pour aider à vous protéger contre l'épuisement physique — prenez des Pilules Dodd's pour les reins.

Pilules Dodd's REINS

Chez votre épicer en deux grandes commodités... ainsi que dans les sacs à thé FILTRE améliorés.

MÉLANGE ET MISE EN PAQUETS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Buts de l'Institut démocratique

St-Hyacinthe, 7. — C'est demain soir que l'honorable T.-D. Bouchard fera un discours, dans la vieille capitale, sur les buts et les moyens d'action de l'Institut démocratique canadien.

Ce discours sera prononcé à la suite d'un dîner-causette qui aura lieu à 7 heures, p.m., au Château Frontenac.

Me Jean-Paul Galipeault, de Québec, présentera l'orateur, qui sera remercié par Me Napoléon Garneau, de Drummondville, l'ancien vice-président de la Commission des Transports du Canada.

Permis obtenus des officiers de l'immigration

Ottawa, 7. — (P.C.) — On a expliqué samedi, à la légation américaine, que les sujets canadiens et britanniques qui possèdent des passe-ports en règle peuvent obtenir des autorités de l'immigration, au port d'entrée, des cartes leur permettant de pénétrer aux États-Unis.

Cette décision a été prise pour rendre service aux personnes qui sont dans l'impossibilité de se présenter à la légation d'Ottawa ou dans un des 19 consulats américains du Canada. Cependant, on a fait remarquer que ce privilège était limité et que les personnes qui ont l'intention de traverser les frontières en autobus ou en train devraient se procurer leur permis d'entrée à l'avance à cause des retards qui peuvent être subis.

Les instructions transmises par la légation américaine à l'adresse de ces personnes sont les suivantes :

"Toute personne devrait avoir en sa possession, lorsqu'elle sollicite son permis d'entrée, des lettres de recommandation satisfaisantes et trois photographies de genre passe-ports, requises par les officiers consulaires. Ceux qui entrent aux États-Unis par train ou autobus ne devraient pas attendre pour solliciter des permis d'entrée des officiers de l'immigration, à cause des retards qui peuvent être déplorables."

Chute grave

Cécile Huard, enfant de M. et de Mme Huard, âgée de 10 ans, s'est précipitée d'une échelle, s'est infligé une fracture du crâne samedi, après-midi, vers 5 heures, lorsqu'elle tomba du deuxième étage de la résidence de ses parents. La fillette, qui est âgée d'une dizaine d'années, fut immédiatement transportée à l'Hôtel-Dieu. Son état est considéré comme critique, mais on croit qu'elle en réchappera.

La Voirie blâmée pour la mort de Lucien Larouche

L'action prise par Dame Alma Gagnon contre le ministère provincial de la Voirie a été maintenue samedi par l'hon. juge en chef Albert Séguin, de la Cour supérieure, qui a condamné le défendeur à verser à la demanderesse la somme de \$786.80. Le ministère de la Voirie avait été poursuivi par Dame Gagnon à la suite d'un accident au cours duquel son fils, Lucien Larouche, perdit la vie.

L'accident en question était survenu sur la route de Charlebourg au début de l'année dernière. En compagnie de trois amis, MM. LeMay, Kirouac et Savard, la victime revenait du Lac Beauport lorsque le véhicule qui conduisait Savard vint donner violemment contre un camion de la Voirie qui était stationné au centre de la route. Lucien Larouche fut tué presque instantanément, ses compagnons s'infligeant des blessures assez graves.

En rendant jugement, l'honorable juge en chef Séguin a fait remarquer que le camion de la Voirie avait, par suite d'une panne de moteur, été stationné au centre de la route de 8 heures à 11 heures soir, sans que le chauffeur ait pris les précautions nécessaires pour avertir les automobilistes de la présence du véhicule. Le tribunal a cependant réduit le montant de la réclamation de la demanderesse, considérant que le conducteur de l'automobile dans laquelle Lucien Larouche avait pris place conduisait à une vitesse plutôt excessive.

La question d'un quatrième mandat est controversée

Washington, 7. — (P.A.) — Par Kirke-L. Stimpson. — Réduit à son effet pratique, la question la plus controversée de la prochaine élection présidentielle des États-Unis, l'énigme du quatrième mandat, l'amendement constitutionnel proposé pour limiter l'administration d'un président à deux mandats ou à des parties de mandat, ressemble plus à une campagne contre un cinquième mandat que contre un quatrième.

C'est du moins le point de vue de plusieurs ardents partisans d'une nouvelle réélection pour M. Franklin-D. Roosevelt. Ils sont enclins à considérer cette proposition comme une manœuvre calculée pour raffermir plutôt qu'affaiblir le sentiment favorable à la réélection de Roosevelt dans le pays.

Il est pratiquement impossible, en effet, que cet amendement puisse entrer en vigueur avant les élections de 1944.

Terribles ravages causés par la tempête dans la région d'Amos

Un ouragan d'une violence inouïe s'est abattu vendredi sur Amos et la région. — La ville a été plongée dans les ténèbres, toute la nuit, à la suite de la rupture des fils électriques. — Nombreuses granges avariées.

Amos, 7. — (D.N.C.) Une tempête d'une violence inouïe s'est abattue sur Amos, vendredi soir, vers sept heures, causant des dommages qu'on évalue provisoirement à une cinquantaine de mille dollars. On compte une trentaine de granges démolies complètement ou sérieusement endommagées par le vent et charriées à trois cents pieds de distance, laissant famille et ameublement à la merci des éléments déchaînés. Personne ne semble avoir été blessé, malgré l'étendue des dégâts matériels. On rapporte cependant que plusieurs bêtes ont été écrasées sous les débris des granges démolies.

On s'étonne qu'il n'y ait pas eu de blessés, vu qu'en plusieurs endroits les fermiers étaient occupés à la traite.

Voici la liste nécessairement incomplète des cultivateurs éprouvés : Granges démolies ou sérieusement endommagées : Dollard Trudel, Chs Prichette, Camille Cossette, Roméo Cloutier, Gérard Massicotte, Joseph Cyr, Albani Leclerc, Joseph Croteau, Ernest Turcotte, Médéric Cossette, A.-A. Drouin, R. Grenon, J.-B. Trudel, Charles Marchand, Isidore Leduc, Gérard Trudel, Hormidas Trépanier, Gérard Thibault, Arthur Rompré, J. Latouche, Oscar Gravel, Donat Cossette.

Un chauffeur de taxi, O.-D. Lalbert, Roy, a eu la peur de sa vie lorsque en revenant dans le rang 9, au plus fort de la tempête, un pan de la toiture de chez M. Hormidas Trépanier est venu s'écraser à quelques pieds de sa voiture en marche. En parcourant en automobile le secteur ravagé, on remarque dans les champs des débris de tôles et de pièces de bois éparpillés, jusqu'à un demi-mille de distance de leur point de départ.

Rosaire Cloutier, demeurant dans

Lucien Lacroix tenu responsable de la mort de M. Jean Bélisle

Il conduisait l'auto qui renversa M. Bélisle, vendredi après-midi, à Lauzon, et causa sa mort. — Lacroix était en état d'ébriété. — Des occupants de sa voiture rendent témoignage. — Ce qui se passa avant l'accident.

M. Lucien Lacroix, chauffeur de l'automobile Plymouth qui causa la mort de M. Jean Bélisle, vendredi après-midi, à Lauzon, a été tenu responsable de cette mort par un jury du coroner, samedi après-midi, au cours de l'enquête tenue à la morgue de la maison J.-P. Thibault, à Lévis.

Une quinzaine de témoins ont été entendus au cours de cette enquête tenue par le Dr L.-P. Guay, coroner du district de Lévis. Les jurés étaient : MM. G.-A. Tardif, Wilfrid Bourget, G.-H. Couture, H. Morin, Albert Coriveau et Gérard Bourget.

S. L.-P. Hamann, de Lauzon, identifia le corps comme étant celui de M. Jean Bélisle, en pension chez lui et travaillant aux chantiers maritimes de Lauzon. M. le Dr Jean-Paul Fortin, interne à l'Hôtel-Dieu de Lévis, examina la victime qui s'était présentée à l'hôpital et constata de nombreuses blessures à la tête, au corps et aux genoux. Il attribua la mort du blessé, qui succomba à

5 h. 45, à un choc traumatique à la suite des nombreuses blessures reçues.

Le chef de police Ernest Dion, appelé sur les lieux de l'accident, fit conduire Lucien Lacroix, le chauffeur, au poste de police. Il ajouta que Lacroix était en état d'ébriété et s'endormit dans sa cellule. Le constable Patrick Dumas, de Lauzon, conduisit Lacroix au poste de police. Il remarqua des bouteilles de bière cassées, du côté gauche de la voiture.

Mme Paul Hazen, de Lauzon, MM. P.-E. Haine et Omer Brousseau, ouvriers aux chantiers maritimes de Lauzon, M. Clermont Plante, de Beauville, en pension à Lauzon, M. Jean-Paul Aubert, M. Wilfrid Sylvain, de Québec, ont affirmé avoir vu le chauffeur de l'automobile, Lucien Lacroix, briser des bouteilles remplies de bière sur le trottoir.

M. Armand Roy, de Lauzon, ou

(Suite à la page 8, 3e col.)

A. Poiré se tire accidentellement une balle dans la tête, à Lauzon

L'accident est survenu samedi matin. — Personne n'en a été témoin. — M. Poiré était monté dans sa chambre pour porter une carabine qu'il croyait vide. — En essayant l'arme, il se tire une balle dans la tête.

Une tragédie s'est produite samedi midi, à Lauzon, alors que M. Albert Poiré, fils, s'est tué accidentellement d'une balle dans la tête. Le défunt était l'époux de dame Marie-Louise Carrier et était bien connu à Lévis et à Lauzon.

M. le Dr L.-P. Guay, coroner du district de Lévis, a tenu une enquête, samedi soir, à la morgue de la maison J.-P. Thibault, à Lévis. Les jurés étaient MM. N. Blondin, Wilfrid Bourget, G.-H. Couture, H. Morin, Albert Coriveau et Gérard Bourget.

Mme Albert Poiré, père, qui identifia le corps comme étant celui de son fils, Albert, âgé de 31 ans, rendit témoignage sur ce drame. Samedi matin, vers 11 h. 30, elle demanda à son fils de monter à l'étage supérieur pour une carabine qu'il avait fonctionné la carabine, en présence de sa mère, de son épouse, de sa fille, Normande, et de sa belle-sœur, Mme Roger Poiré. Il n'y avait pas de balle. Les munitions se trouvaient dans une armoire fermée à clef.

M. Poiré monta ensuite à l'étage supérieur. Sa mère monta en même temps que lui puis redescendit. Assisté par le Dr L.-P. Guay, M. Poiré essaya encore la carabine de l'arme. Peu après, on entendit une détonation. Mme Albert Poiré, qui était précipitée en haut pour trouver son époux inanimé, sur le plancher, se trouva le corps de son fils étendu sur le plancher. Le Dr Richard Fortin, de Lauzon, constata qu'une balle avait traversé le cerveau de M. Poiré après lui être entrée au-dessus de l'œil droit. Le blessé succomba à sa blessure trois quarts d'heure après

Corporation scolaire qui sera dissoute

Vu que les syndicats des écoles dissidentes de la municipalité scolaire de Val St-Jean, dans le comté de Gaspésie, ont laissé passer une année sans avoir d'école en activité dans leur municipalité, et que les dissidents sont maintenant en trop petit nombre pour maintenir une école conformément à la loi, M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, annonce qu'après trois publications consécutives dans la Gazette officielle de Québec, il recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil que cette corporation scolaire soit dissoute dans le délai indiqué par la loi.

Ruée et piétinée par des vaches, à la Baie-St-Paul

Une couple de blessés ont été admis à l'Hôtel-Dieu, au cours de la fin de semaine, à la suite d'accidents assez graves. Mme Joseph Lavoie, de la Baie St-Paul, a subi une fracture du crâne après avoir été piétinée par des vaches. Un jeune garçon de Québec fut aussi hospitalisé après être tombé d'un deuxième étage.

Mme Joseph Lavoie, de la Baie St-Paul, a été cruellement blessée, samedi, lorsqu'elle fut ruée et piétinée par des vaches. Appelé sur les lieux, le Dr Dufour, de la Baie St-Paul, constata une fracture ouverte du crâne et plusieurs blessures à la figure. Il ordonna son transport immédiat à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son état est grave.

Un jeune garçon d'une dizaine d'années, Maurice Delisle, s'est infligé des blessures à la figure et une fracture au poignet, samedi, lorsqu'il tomba du deuxième étage de la résidence de ses parents. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu du Pré-Saint-Sauveur, où les religieuses nous ont déclaré que son état était assez satisfaisant. Le jeune Delisle est le fils de M. Maurice Delisle, 18, côte Ste-Genève.

Mlle Lucienne Boucher, 181 rue St-Bernard, s'est fait légèrement blessé dimanche après-midi, vers 4 heures, lorsqu'elle fut frappée par une automobile en face du poste de pompiers No 14, sur la Canadienne. Mlle Boucher, qui s'en allait à bicyclette, avait pris un passage avec elle, le jeune André Jobin, 152 rue Vitruve. Elle fut heurtée par une automobile appartenant à M. H. LaBerge, 140 avenue de la Canadienne, conduite par M. J. J. Laberge.

Le jeune Jobin subit des contusions à la tête et Mlle Boucher se fit blesser à un pied. Tous deux furent transportés au poste de pompiers par le lieutenant Achille Plante. Le Dr Bellemare leur porta les premiers soins.

On retrouve le corps de la petite Nicole Fortin

St-Joseph, Beauce, 7. — (D.N.C.) On a trouvé de St-Joseph de Beauce à peu près samedi matin le cadavre d'une fillette de Beauville qui s'était noyée au début d'avril dernier dans la rivière Chaudière. Le cadavre de la fillette, Nicole Fortin, âgée de 4 ans, fut découvert par M. Arthur Lessard vers 5 heures 15, samedi matin, alors qu'il descendait la rivière à la dérive. La fillette était l'enfant de M. et Mme François Fortin, de Beauville.

En avril dernier, Mme Fortin, qui allait faire des emplettes, avait emmené sa fillette et une compagne, Jeanne Poulin, 4 ans. Pendant que Mme Fortin était au magasin, les enfants s'aventurèrent sur la glace de la rivière Chaudière, qui longe la route nationale à cet endroit. La glace céda et les deux fillettes tombèrent à l'eau. La petite Jeanne Poulin fut rescapée par M. Fernand Gosselin mais l'autre enfant ne reparut pas à la surface. Ce n'est que samedi matin que M. Lessard la découvrit.

Le coroner du district, le Dr Rodolphe Auger, de St-Joseph, a tenu une enquête à la morgue de la maison Létourneau, à St-Joseph, samedi après-midi. Un verdict de mort accidentelle fut rendu.

Un accident. Personne ne fut témoin de la tragédie. Les jurés dirent un verdict de mort accidentelle. Le défunt avait travaillé plusieurs années à l'hôtel New-Kennecott, à Lévis, et ensuite aux chantiers maritimes de Lauzon. M. Poiré laisse, outre son épouse, une fillette, Normande, son père et sa mère, M. et Mme Albert Poiré, sr, de Lauzon; son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Emile Carrier, de Lauzon; ses frères, MM. Charles, Roger et Georges Poiré, de Lauzon; ses sœurs, Mme Etienne Turgeon (Simonne), Mme Johnny Bernier (Marie-Paule), et Mme Jacqueline Poiré, de Lauzon; ses beaux-frères, MM. Etienne Turgeon et Johnny Bernier, de Lauzon; ses oncles, MM. Amédée et Henri Carrier, Joseph Dubé, Antonio Guay et Omer Poiré, de Lauzon; ses tantes, Mme (Vve) Joseph Ruel et Mme J. Létourneau.

Les funérailles auront lieu demain matin, à l'église de Lauzon, et l'inhumation se fera au cimetière Saint-Joseph.

A la famille si cruellement éprouvée, L'Événement-Journal présente ses plus sincères condoléances.

85 conventions collectives étaient en vigueur, dans le Québec, en 1942

Malgré le décret fédéral sur les salaires, en date du 15 novembre 1941, les conventions collectives et les ordonnances de la Commission du salaire minimum sont restées en vigueur.

Le rapport annuel du ministre du Travail de la province de Québec, l'hon. Edgar Rochette, pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1942, vient d'être publié. Il abonde en renseignements intéressants.

Ce rapport est divisé en trois parties : a) salaires et conditions de travail; b) sécurité; c) prévoyance sociale; qui assure une meilleure compréhension de l'activité de ce ministère.

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, y déclare, dans une revue de l'année, que malgré la mise en vigueur d'un arrêté ministériel fédéral établissant les échelles de salaires établies au 15 novembre 1941, les conventions collectives approuvées par décret en vertu de la loi de la convention collective, de même que les ordonnances de la commission du salaire minimum sont demeurées en vigueur dans la province. Ces décrets et ordonnances, quant aux taux de salaires et autres conditions affectant la rémunération qui sont contenues, sont demeurées inchangées, affirme M. Tremblay.

"Il était essentiel, dit le sous-ministre, de maintenir dans leur intégrité décrets et ordonnances, de garder également en fonction les or-

ganismes de gestion de notre politique de salaire. Non seulement le principe de l'autonomie provinciale nous en faisait un devoir mais aussi la nécessité d'être en mesure, une fois les décrets fédéraux d'exception rappelés, de continuer notre service de législation aux employeurs et aux salariés."

Les conventions collectives

Au cours de l'année 1941-42, le nombre des décrets en vigueur, en vertu de la loi de la convention collective, est passé de 85 à 87. Dix-neuf décrets ont été prolongés à la demande des parties à la convention, ou du comité paritaire responsable de leur mise à exécution. Par ailleurs, 22 décrets ont cessé d'exister au cours de l'année mais ont été remplacés par de nouveaux décrets promulgués à la suite de la signature d'une nouvelle convention par les mêmes parties contractantes et portant sur les mêmes métiers ou industries et avec une juridiction territoriale identique.

Une compilation nous apprend qu'à la fin de l'année dernière 9,634 employeurs et 115,979 employés (Suite à la page 2, 7e col.)

Le brigadier Edmond-A. Blais passe en revue les cadets de l'Académie

L'inspection a eu lieu samedi, à l'Académie Commerciale. — Le brigadier était accompagné de son aide-de-camp, du chef d'escadron Jean-Paul Desloges et du capt. J.-A.-R. Gravel, directeur des corps de Cadets.

Le brigadier Edmond Blais, M.C., commandant de la 5e région militaire de Québec, a passé en revue, samedi, le corps de Cadets de l'Académie Commerciale de Québec.

Depuis plusieurs années les cadets de cette institution des Frères des Ecoles Chrétiennes se font une réputation enviable dans le domaine militaire. La démonstration qu'ils ont donnée, samedi, n'a fait que le confirmer. Des héros de la trempe du lieutenant-colonel Dollard Ménard, D.S.O., ont fait leurs premières armes à l'Académie, et nul doute qu'il y en aura d'autres. Le brigadier Blais a été reçu par le R. F. Ferdinand, directeur de l'Académie Commerciale. Il était accompagné de son aide-de-camp, le lieutenant Maurice Péluchaud, du chef d'escadron Jean-Paul Desloges, commandant de l'école No 1 des mitrailleurs du Corps d'Aviation Royal Canadien, de Québec, du capitaine J.-A.-R. Gravel, directeur des corps de Cadets de l'Armée dans la région militaire No 5, de Québec, du capitaine Marc Langelier, officier d'état-major, grade 3, de Québec, du major Henri Paré, autrui infirmier senior de langue française à l'Ecole des Officiers de Brock-

ville, et maintenant instructeur au centre d'entraînement supérieur d'infanterie A-13 de Valcartier, et du lieutenant Jean Lemont, officier des Relations Extérieures de l'Armée à Québec.

Au moment de son arrivée, le brigadier Blais reçut le salut des cadets et procéda ensuite à l'inspection, accompagné du R. F. Ferdinand et du R. F. sous-lieutenant Symphonien, qui est instructeur des cadets de l'Académie Commerciale.

Après l'inspection, au cours de laquelle le brigadier Blais s'adressa à plusieurs jeunes cadets, il félicita le cadet, lieutenant-colonel Edouard Cantin pour la belle tenue de son "bataillon". Suivit ensuite une intéressante démonstration de gymnastique.

L'inspection terminée les cadets se mirent en marche précédés de leur excellent corps de drapeaux et s'alignèrent sur les rues de la haute-ville. Une fois de plus on a pu constater tout le bien qu'apportent à nos jeunes quelques périodes hebdomadaires d'entraînement et de culture physique.

Plusieurs autres inspections de Corps de Cadets de l'Armée auront lieu cette semaine, sous la direction du capitaine J.-A.-R. Gravel.



COIFFEUSES

Enrôlez-vous dans la

De même que Québec sert les Nations Unies, la Shawinigan sert le Québec

Carnet Mondain

M. et madame René LeMoine annoncent le mariage de leur fille, Suzanne, avec le lieutenant d'aviation Gustave Bédard, fils de M. Achille Bédard, décédé, et de madame Bédard. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle St-Louis de la Basilique, samedi, le 19 juin, à 10 h. 30. Pas de faire-part.

Samedi matin, en l'église du Très-Saint-Sacrement, a été béni le mariage de Louise, fille de M. et madame Louis Morisset, avec M. Philip Nolan, fils de M. et madame Patrick Nolan. L'autel était décoré de fleurs printanières. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par madame Françoise Laroche-Roy, mesdemoiselles Thérèse et Jacqueline Coulombe et M. O.-W. Rodomier. La mariée, qui entra au bras de son père, portait une robe simple en crêpe "Blancinini" bleu perle, à double jupe de tulle de même teinte et garnie d'appliques de crêpe bleu. Sa coiffure consistait en un petit chapeau de tulle de même ton, piqué de roses "sweetheart", de muguet et de myosotis; elle avait à la main un livret d'heures avec signets composés des mêmes fleurs que le chapeau. Madame Louis Morisset portait un costume de moiré noir, avec parures de martre et grand chapeau, modèle "Georgette"; son bouquet se compo-

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à l'Événement-Journal avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant : 3-2337 ou 7116.

saît d'oeillets blancs. Madame Patrick Nolan avait un costume de crêpe noir, garni de blanc, avec grand chapeau noir et un bouquet de corsage forme d'oeillets. Après la réception, M. et madame Philip Nolan partirent pour un voyage au cours duquel ils visiteront Montréal, Toronto, Niagara Falls et Ottawa. Pour voyager, madame Nolan portait un costume deux pièces en lainage rouge sous un manteau "chesterfield" noir à empiècement de velours avec accessoires couleur anturel.

Mademoiselle Simone Paré est attendue à Québec aujourd'hui, après avoir fait un séjour aux Trois-Rivières.

Le juge-en-chef l'honorable Albert Sévigny est de retour de Sherbrooke, où il a fait un bref séjour.

M. Jules Senay est retourné à Burlington, après avoir passé quelques jours à Québec.

Mesdemoiselles Hermine et Jeanne Lemieux sont de retour de Sherbrooke, où elles ont fait un bref séjour.

Madame T.-L. Tremblay est de retour d'un séjour dans les Laurentides où elle fut l'invitée du lieutenant-colonel et de madame Amyot.

Le major et madame Douglas Power sont retournés à Kingston, après avoir été les invités de madame W.-G. Power.

Le docteur et madame C.-P. Marchand occupent maintenant leur

BILLET DU MATIN

Un marquis pure race

Un dimanche gris et morne, un article à taper : ça commençait bien.

Penchée sur le pupitre, j'écrivais, corrigeais, raturais; ça n'allait pas plus.

Tout à coup, j'aperçus, à côté de mon pupitre, croyez-le ou non, un marquis de race.

Oui, un gentilhomme de la noblesse, qui me regardait, l'air un peu dédaigneux. Après tout, il avait raison, je n'étais qu'une plebeienne.

Lui, ne me parlant pas, je n'osais lui adresser la parole et, intimidée par sa présence, je continuais à écrire vaguement, mal à l'aise.

Ah, les idées s'embrouillaient de plus en plus, et mon marquis en était un peu responsable.

Timidement, je risquai un oeil curieux de son côté : il était grand, revêtu d'une élégante pelisse brune, "ah y a pas", il avait fière allure.

Un physique superbe : deux yeux noirs comme jais, le nez aquilin et suffisamment fin pour s'appeler aristocrate; la bouche large, généreuse.

Un peu rassuré après cet examen, je me décidai à faire connaissance plus amplement. Et, tirant un chocolat de ma boîte, j'appelai timidement : marquis, marquis.

Le croiriez-vous, il s'allongea devant moi, mangea le bonbon et me lecha galement la main.

ANDRÉE.

Mademoiselle Louise Taschereau, de Québec, passe quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Ce matin, à 9 heures et demie, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, le révérend Père Norbert-Marie, O.S.M., bénira le mariage de mademoiselle Annette Simard, fille de M. et madame Joseph Simard, décédés, avec M. Gérard Catellier, fils de M. et madame Joseph Catellier, de Québec. Des palmes et fleurs printanières orneront le chœur et la nef. Un programme de chants sera exécuté par M. Marcel Turgeon et M. Rodolphe Goulet. M. Simard touchera l'orgue. MM. Roland Simard et Maurice Gagné placeront les invités. La mariée, qui entrera à l'église au bras de son père, portera une robe en satin et benigne, ivoire antique, style Renaissance d'après Lani Enkel. Son long voile de tulle illusion bordé de dentelle bulgare sera retenu par un halo croché. Du muguet et des bouvardiers composeront son bouquet cascade. Son unique bijou consistera en une croix d'or, cadeau du marié. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y aura une réception à l'hôtel St-Louis, où les salons seront décorés de fleurs printanières. M. et madame Gérard Catellier partiront ensuite pour un voyage dans les Laurentides et Lucerne en Québec. Pour voyager, madame Catellier portera un deux-pièces de crêpe aqua marine sous un manteau de même teinte, garni de renard lynx, un paillason bleu chiné garni de peau de serpent et des accessoires de peau de serpent.

Mademoiselle Cécile Pelletier passe quelque temps à Montréal.

Madame Louis-Alphonse Pouliot est partie pour Montréal où elle passera une semaine, l'invitée de sa mère, madame Monette.

Madame Léon Balcer, des Trois-Rivières, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa fille, madame Louis Auger.

Ce matin, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, M. l'abbé Charles-Omer Garant, cousin de la mariée, bénira le mariage de Marguerite, fille de M. et madame Raoul Garneau, avec M. Marcel Charrier, fils de M. et madame Ernest Charrier. Des palmes et des fleurs printanières orneront le chœur et la nef et des tulipes retenues par des branches de tulle marqueront les places réservées aux invités. MM. Paul-Henri et Roland Garneau, frères de la mariée, et M. Guy Charrier, frère du marié, seront les parrains. M. Ernest Charrier sera le témoin de son fils. La mariée, qui entrera au bras de son père, portera une

robe en chiffon blanc garnie de guipure dont la jupe formera traîne, et son voile de tulle illusion sera retenu par un halo de guipure de fleurs d'orangers, d'après Edith. Elle tiendra une cascade de bouvardiers et de muguet. Son unique bijou consistera en un collier de perles, cadeau du marié. Mademoiselle Béatrice Robitaille, demoiselle d'honneur, portera une robe rose cendrée, garnie de guipure. La coiffure sera une toque de fleurs, et elle tiendra une cascade de pois de senteur. M. Laurent Garneau, frère de la mariée, sera le garçon d'honneur. Madame Raoul Garneau, mère de la mariée, portera une robe en crêpe mat vert or garni de paillettes. Un chapeau de bakou et des accessoires bruns. Une gerbe de roses talsman et de muguet à l'épaule et une étoile de vision. Madame Charrier, mère du marié, portera une robe en crêpe Helena vert aqua création Lanvin. Un chapeau de crin brun garni d'appliques de paille naturelle et des accessoires naturels. Une gerbe de roses tibet et de muguet à l'épaule et une parrure de marthe du nord. Après la cérémonie, M. et madame Raoul Garneau recevront au salon bleu du Château Frontenac. Ensuite, M. et madame Marcel Charrier partiront pour Toronto, et les chœurs Niagara. Pour son voyage, madame Charrier portera une robe imprimée brun et aqua-marine et un manteau aqua-marine garni de lynx. Un chapeau et des accessoires bruns.

M. et madame Simon Parent ont reçu, récemment, en l'honneur de mademoiselle Thirza McPhee et de son fiancé, M. Maurice Gendron.

Le colonel et madame S.-H. Hill, étaient de passage à Québec, où ils ont assisté samedi au mariage de leur fils, M. Graham-H.S. Hill, avec mademoiselle Gwyneth Smythe.

Mademoiselle Louise Taschereau, de Québec, passe quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Ce matin, à 9 heures et demie, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, le révérend Père Norbert-Marie, O.S.M., bénira le mariage de mademoiselle Annette Simard, fille de M. et madame Joseph Simard, décédés, avec M. Gérard Catellier, fils de M. et madame Joseph Catellier, de Québec. Des palmes et fleurs printanières orneront le chœur et la nef. Un programme de chants sera exécuté par M. Marcel Turgeon et M. Rodolphe Goulet. M. Simard touchera l'orgue. MM. Roland Simard et Maurice Gagné placeront les invités. La mariée, qui entrera à l'église au bras de son père, portera une robe en satin et benigne, ivoire antique, style Renaissance d'après Lani Enkel. Son long voile de tulle illusion bordé de dentelle bulgare sera retenu par un halo croché. Du muguet et des bouvardiers composeront son bouquet cascade. Son unique bijou consistera en une croix d'or, cadeau du marié. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y aura une réception à l'hôtel St-Louis, où les salons seront décorés de fleurs printanières. M. et madame Gérard Catellier partiront ensuite pour un voyage dans les Laurentides et Lucerne en Québec. Pour voyager, madame Catellier portera un deux-pièces de crêpe aqua marine sous un manteau de même teinte, garni de renard lynx, un paillason bleu chiné garni de peau de serpent et des accessoires de peau de serpent.

Mademoiselle Cécile Pelletier passe quelque temps à Montréal.

Madame Louis-Alphonse Pouliot est partie pour Montréal où elle passera une semaine, l'invitée de sa mère, madame Monette.

Madame Léon Balcer, des Trois-Rivières, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa fille, madame Louis Auger.

Ce matin, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, M. l'abbé Charles-Omer Garant, cousin de la mariée, bénira le mariage de Marguerite, fille de M. et madame Raoul Garneau, avec M. Marcel Charrier, fils de M. et madame Ernest Charrier. Des palmes et des fleurs printanières orneront le chœur et la nef et des tulipes retenues par des branches de tulle marqueront les places réservées aux invités. MM. Paul-Henri et Roland Garneau, frères de la mariée, et M. Guy Charrier, frère du marié, seront les parrains. M. Ernest Charrier sera le témoin de son fils. La mariée, qui entrera au bras de son père, portera une

robe en chiffon blanc garnie de guipure dont la jupe formera traîne, et son voile de tulle illusion sera retenu par un halo de guipure de fleurs d'orangers, d'après Edith. Elle tiendra une cascade de bouvardiers et de muguet. Son unique bijou consistera en un collier de perles, cadeau du marié. Mademoiselle Béatrice Robitaille, demoiselle d'honneur, portera une robe rose cendrée, garnie de guipure. La coiffure sera une toque de fleurs, et elle tiendra une cascade de pois de senteur. M. Laurent Garneau, frère de la mariée, sera le garçon d'honneur. Madame Raoul Garneau, mère de la mariée, portera une robe en crêpe mat vert or garni de paillettes. Un chapeau de bakou et des accessoires bruns. Une gerbe de roses talsman et de muguet à l'épaule et une étoile de vision. Madame Charrier, mère du marié, portera une robe en crêpe Helena vert aqua création Lanvin. Un chapeau de crin brun garni d'appliques de paille naturelle et des accessoires naturels. Une gerbe de roses tibet et de muguet à l'épaule et une parrure de marthe du nord. Après la cérémonie, M. et madame Raoul Garneau recevront au salon bleu du Château Frontenac. Ensuite, M. et madame Marcel Charrier partiront pour Toronto, et les chœurs Niagara. Pour son voyage, madame Charrier portera une robe imprimée brun et aqua-marine et un manteau aqua-marine garni de lynx. Un chapeau et des accessoires bruns.

M. et madame Simon Parent ont reçu, récemment, en l'honneur de mademoiselle Thirza McPhee et de son fiancé, M. Maurice Gendron.

Le colonel et madame S.-H. Hill, étaient de passage à Québec, où ils ont assisté samedi au mariage de leur fils, M. Graham-H.S. Hill, avec mademoiselle Gwyneth Smythe.

Mademoiselle Louise Taschereau, de Québec, passe quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Ce matin, à 9 heures et demie, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, le révérend Père Norbert-Marie, O.S.M., bénira le mariage de mademoiselle Annette Simard, fille de M. et madame Joseph Simard, décédés, avec M. Gérard Catellier, fils de M. et madame Joseph Catellier, de Québec. Des palmes et fleurs printanières orneront le chœur et la nef. Un programme de chants sera exécuté par M. Marcel Turgeon et M. Rodolphe Goulet. M. Simard touchera l'orgue. MM. Roland Simard et Maurice Gagné placeront les invités. La mariée, qui entrera à l'église au bras de son père, portera une robe en satin et benigne, ivoire antique, style Renaissance d'après Lani Enkel. Son long voile de tulle illusion bordé de dentelle bulgare sera retenu par un halo croché. Du muguet et des bouvardiers composeront son bouquet cascade. Son unique bijou consistera en une croix d'or, cadeau du marié. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y aura une réception à l'hôtel St-Louis, où les salons seront décorés de fleurs printanières. M. et madame Gérard Catellier partiront ensuite pour un voyage dans les Laurentides et Lucerne en Québec. Pour voyager, madame Catellier portera un deux-pièces de crêpe aqua marine sous un manteau de même teinte, garni de renard lynx, un paillason bleu chiné garni de peau de serpent et des accessoires de peau de serpent.

Mademoiselle Cécile Pelletier passe quelque temps à Montréal.

Madame Louis-Alphonse Pouliot est partie pour Montréal où elle passera une semaine, l'invitée de sa mère, madame Monette.

Madame Léon Balcer, des Trois-Rivières, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa fille, madame Louis Auger.

Ce matin, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, M. l'abbé Charles-Omer Garant, cousin de la mariée, bénira le mariage de Marguerite, fille de M. et madame Raoul Garneau, avec M. Marcel Charrier, fils de M. et madame Ernest Charrier. Des palmes et des fleurs printanières orneront le chœur et la nef et des tulipes retenues par des branches de tulle marqueront les places réservées aux invités. MM. Paul-Henri et Roland Garneau, frères de la mariée, et M. Guy Charrier, frère du marié, seront les parrains. M. Ernest Charrier sera le témoin de son fils. La mariée, qui entrera au bras de son père, portera une

robe en chiffon blanc garnie de guipure dont la jupe formera traîne, et son voile de tulle illusion sera retenu par un halo de guipure de fleurs d'orangers, d'après Edith. Elle tiendra une cascade de bouvardiers et de muguet. Son unique bijou consistera en un collier de perles, cadeau du marié. Mademoiselle Béatrice Robitaille, demoiselle d'honneur, portera une robe rose cendrée, garnie de guipure. La coiffure sera une toque de fleurs, et elle tiendra une cascade de pois de senteur. M. Laurent Garneau, frère de la mariée, sera le garçon d'honneur. Madame Raoul Garneau, mère de la mariée, portera une robe en crêpe mat vert or garni de paillettes. Un chapeau de bakou et des accessoires bruns. Une gerbe de roses talsman et de muguet à l'épaule et une étoile de vision. Madame Charrier, mère du marié, portera une robe en crêpe Helena vert aqua création Lanvin. Un chapeau de crin brun garni d'appliques de paille naturelle et des accessoires naturels. Une gerbe de roses tibet et de muguet à l'épaule et une parrure de marthe du nord. Après la cérémonie, M. et madame Raoul Garneau recevront au salon bleu du Château Frontenac. Ensuite, M. et madame Marcel Charrier partiront pour Toronto, et les chœurs Niagara. Pour son voyage, madame Charrier portera une robe imprimée brun et aqua-marine et un manteau aqua-marine garni de lynx. Un chapeau et des accessoires bruns.

M. et madame Simon Parent ont reçu, récemment, en l'honneur de mademoiselle Thirza McPhee et de son fiancé, M. Maurice Gendron.

Le colonel et madame S.-H. Hill, étaient de passage à Québec, où ils ont assisté samedi au mariage de leur fils, M. Graham-H.S. Hill, avec mademoiselle Gwyneth Smythe.

Mademoiselle Louise Taschereau, de Québec, passe quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Ce matin, à 9 heures et demie, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, le révérend Père Norbert-Marie, O.S.M., bénira le mariage de mademoiselle Annette Simard, fille de M. et madame Joseph Simard, décédés, avec M. Gérard Catellier, fils de M. et madame Joseph Catellier, de Québec. Des palmes et fleurs printanières orneront le chœur et la nef. Un programme de chants sera exécuté par M. Marcel Turgeon et M. Rodolphe Goulet. M. Simard touchera l'orgue. MM. Roland Simard et Maurice Gagné placeront les invités. La mariée, qui entrera à l'église au bras de son père, portera une robe en satin et benigne, ivoire antique, style Renaissance d'après Lani Enkel. Son long voile de tulle illusion bordé de dentelle bulgare sera retenu par un halo croché. Du muguet et des bouvardiers composeront son bouquet cascade. Son unique bijou consistera en une croix d'or, cadeau du marié. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y aura une réception à l'hôtel St-Louis, où les salons seront décorés de fleurs printanières. M. et madame Gérard Catellier partiront ensuite pour un voyage dans les Laurentides et Lucerne en Québec. Pour voyager, madame Catellier portera un deux-pièces de crêpe aqua marine sous un manteau de même teinte, garni de renard lynx, un paillason bleu chiné garni de peau de serpent et des accessoires de peau de serpent.

Mademoiselle Cécile Pelletier passe quelque temps à Montréal.

Madame Louis-Alphonse Pouliot est partie pour Montréal où elle passera une semaine, l'invitée de sa mère, madame Monette.

Madame Léon Balcer, des Trois-Rivières, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa fille, madame Louis Auger.

Ce matin, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, M. l'abbé Charles-Omer Garant, cousin de la mariée, bénira le mariage de Marguerite, fille de M. et madame Raoul Garneau, avec M. Marcel Charrier, fils de M. et madame Ernest Charrier. Des palmes et des fleurs printanières orneront le chœur et la nef et des tulipes retenues par des branches de tulle marqueront les places réservées aux invités. MM. Paul-Henri et Roland Garneau, frères de la mariée, et M. Guy Charrier, frère du marié, seront les parrains. M. Ernest Charrier sera le témoin de son fils. La mariée, qui entrera au bras de son père, portera une

robe en chiffon blanc garnie de guipure dont la jupe formera traîne, et son voile de tulle illusion sera retenu par un halo de guipure de fleurs d'orangers, d'après Edith. Elle tiendra une cascade de bouvardiers et de muguet. Son unique bijou consistera en un collier de perles, cadeau du marié. Mademoiselle Béatrice Robitaille, demoiselle d'honneur, portera une robe rose cendrée, garnie de guipure. La coiffure sera une toque de fleurs, et elle tiendra une cascade de pois de senteur. M. Laurent Garneau, frère de la mariée, sera le garçon d'honneur. Madame Raoul Garneau, mère de la mariée, portera une robe en crêpe mat vert or garni de paillettes. Un chapeau de bakou et des accessoires bruns. Une gerbe de roses talsman et de muguet à l'épaule et une étoile de vision. Madame Charrier, mère du marié, portera une robe en crêpe Helena vert aqua création Lanvin. Un chapeau de crin brun garni d'appliques de paille naturelle et des accessoires naturels. Une gerbe de roses tibet et de muguet à l'épaule et une parrure de marthe du nord. Après la cérémonie, M. et madame Raoul Garneau recevront au salon bleu du Château Frontenac. Ensuite, M. et madame Marcel Charrier partiront pour Toronto, et les chœurs Niagara. Pour son voyage, madame Charrier portera une robe imprimée brun et aqua-marine et un manteau aqua-marine garni de lynx. Un chapeau et des accessoires bruns.

M. et madame Simon Parent ont reçu, récemment, en l'honneur de mademoiselle Thirza McPhee et de son fiancé, M. Maurice Gendron.

Le colonel et madame S.-H. Hill, étaient de passage à Québec, où ils ont assisté samedi au mariage de leur fils, M. Graham-H.S. Hill, avec mademoiselle Gwyneth Smythe.

Mademoiselle Louise Taschereau, de Québec, passe quelques jours à Montréal la semaine dernière.

Ce matin, à 9 heures et demie, en l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier, le révérend Père Norbert-Marie, O.S.M., bénira le mariage de mademoiselle Annette Simard, fille de M. et madame Joseph Simard, décédés, avec M. Gérard Catellier, fils de M. et madame Joseph Catellier, de Québec. Des palmes et fleurs printanières orneront le chœur et la nef. Un programme de chants sera exécuté par M. Marcel Turgeon et M. Rodolphe Goulet. M. Simard touchera l'orgue. MM. Roland Simard et Maurice Gagné placeront les invités. La mariée, qui entrera à l'église au bras de son père, portera une robe en satin et benigne, ivoire antique, style Renaissance d'après Lani Enkel. Son long voile de tulle illusion bordé de dentelle bulgare sera retenu par un halo croché. Du muguet et des bouvardiers composeront son bouquet cascade. Son unique bijou consistera en une croix d'or, cadeau du marié. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y aura une réception à l'hôtel St-Louis, où les salons seront décorés de fleurs printanières. M. et madame Gérard Catellier partiront ensuite pour un voyage dans les Laurentides et Lucerne en Québec. Pour voyager, madame Catellier portera un deux-pièces de crêpe aqua marine sous un manteau de même teinte, garni de renard lynx, un paillason bleu chiné garni de peau de serpent et des accessoires de peau de serpent.

Mademoiselle Cécile Pelletier passe quelque temps à Montréal.

Madame Louis-Alphonse Pouliot est partie pour Montréal où elle passera une semaine, l'invitée de sa mère, madame Monette.

Madame Léon Balcer, des Trois-Rivières, passe quelques jours à Québec, l'invitée de sa fille, madame Louis Auger.

Ce matin, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, M. l'abbé Charles-Omer Garant, cousin de la mariée, bénira le mariage de Marguerite, fille de M. et madame Raoul Garneau, avec M. Marcel Charrier, fils de M. et madame Ernest Charrier. Des palmes et des fleurs printanières orneront le chœur et la nef et des tulipes retenues par des branches de tulle marqueront les places réservées aux invités. MM. Paul-Henri et Roland Garneau, frères de la mariée, et M. Guy Charrier, frère du marié, seront les parrains. M. Ernest Charrier sera le témoin de son fils. La mariée, qui entrera au bras de son père, portera une

robe en chiffon blanc garnie de guipure dont la jupe formera traîne, et son voile de tulle illusion sera retenu par un halo de guipure de fleurs d'orangers, d'après Edith. Elle tiendra une cascade de bouvardiers et de muguet. Son unique bijou consistera en un collier de perles, cadeau du marié. Mademoiselle Béatrice Robitaille, demoiselle d'honneur, portera une robe rose cendrée, garnie de guipure. La coiffure sera une toque de fleurs, et elle tiendra une cascade de pois de senteur. M. Laurent Garneau, frère de la mariée, sera le garçon d'honneur. Madame Raoul Garneau, mère de la mariée, portera une robe en crêpe mat vert or garni de paillettes. Un chapeau de bakou et des accessoires bruns. Une gerbe de roses talsman et de muguet à l'épaule et une étoile de vision. Madame Charrier, mère du marié, portera une robe en crêpe Helena vert aqua création Lanvin. Un chapeau de crin brun garni d'appliques de paille naturelle et des accessoires naturels. Une gerbe de roses tibet et de muguet à l'épaule et une parrure de marthe du nord. Après la cérémonie, M. et madame Raoul Garneau recevront au salon bleu du Château Frontenac. Ensuite, M. et madame Marcel Charrier partiront pour Toronto, et les chœurs Niagara. Pour son voyage, madame Charrier portera une robe imprimée brun et aqua-marine et un manteau aqua-marine garni de lynx. Un chapeau et des accessoires bruns.

M. et madame Simon Parent ont reçu, récemment, en l'honneur de mademoiselle Thirza McPhee et de son fiancé, M. Maurice Gendron.

Le colonel et madame S.-H. Hill, étaient de passage à Québec, où ils ont assisté samedi au mariage de leur fils, M. Graham-H.S. Hill, avec mademoiselle Gwyneth Smythe.

POUR LES GOURMETS

COEUR DE VEAU SAUTE

Prenez un cœur de veau, fendez-le d'un côté pour enlever le sang caillé, piquez-le de gros lardons. Coupez-le en tranches minces, faites fondre et chauffez 5 c. à thé dans une poêle, mettez-y les tranches de viande, faites-les dorer, saupoudrez avec de la farine, du persil



Le pouding au pain au four fait un dessert économique et succulent. Présentez-le dans des coupes individuelles avec garniture de meringue et de fruits coupés en tranches.

sil haché, sel, poivre. Au bout de 10 minutes, arrosez de bouillon, cuisez encore 5 minutes. Accompagnez de pommes de terre ou autres légumes.

POUDING AU PAIN, AU FOUR

1 tasse mie de pain frais, émiettée fin (pain ordinaire ou aux fruits)
2 tasses lait bouillant
4 œufs ou 2 jaunes, légèrement

battez
2 1/4 c. à soupe sucre granulé
1 1/2 c. à thé sel
1 1/2 c. à soupe beurre fondu
3/4 c. à thé vanille

Ajouter la mie de pain au lait et laisser reposer jusqu'à ce qu'elle soit bien imbibée. Ajouter le mélange : œuf, sucre et sel, puis beurre et

vanille. Verser dans un grand moule ou dans de petits moules individuels, et cuire à four plutôt doux, 325°, jusqu'à ce que pris, de façon qu'une lame enfoncée au centre en sorte sèche (environ 30 minutes pour les petits moules, 45 à 60 pour le grand). Servir chaud ou froid, avec crème, lait riche, sauce dure ou mousseline, fruits sucrés ou sauce aux fruits, etc.

Vous devriez être capable de tourner tout ce que vous entreprenez à votre avantage.

21 février au 20 mars (poissons) — N'ayez de cesse dans votre ardeur que quand vous aurez atteint votre but. L'objectif est magnifique et mérite tous les efforts que vous lui donnez.

L'enfant né le 7 juin 1943 sera actif, ambitieux et impatient d'arriver au but. Ces qualités faciliteront sa tâche et l'aideront à surmonter une paresse passagère.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Jour très bon pour les activités constructives.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ce jour vous réserve des événements auxquels vous ne vous attendez pas.

24 juillet au 22 août (Lion) — Les planètes vous sourient en ce qui concerne vos affaires privées.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Méfiez-vous d'être négligent dans les voyages que vous entreprenez.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — N'ambitionnez pas plus que votre talent ne le permet.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous laissez pas abattre par les petites difficultés et continuez votre route.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Les industries et les commerces sont particulièrement favorisés.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Un jour très avantageux pour ceux qui vivent des produits de la terre.

22 janvier au 20 février (Verseau)

MAIGREUR

RESULTAT DE LA DENUTRITION

Si vous avez maigri, prenez immédiatement de l'Elixir Tonique du Dr. Montier. Cet infatigable reconstituant du sang et du système nerveux vous rendra votre poids normal en agissant directement sur la cause même du mal.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Elixir Tonique du Dr. Montier

Distributeur : D. WATSON & CO., 246 St-Paul Ouest, Montréal.

Québécoise parmi des graduées du C. F. A. C.

Sté-Anne de Bellevue, 7. — (PC) — Mlles Aline-Marie-Louise Cantin, de Québec, Hermine-Marie Côté, de Victoriaville, et Yvette Perreault, de Montréal, figuraient parmi les membres du corps féminin de l'Armée canadienne qui ont gradué samedi, au cours d'une cérémonie présidée par le major-général E.-J. Renaud, commandant du district militaire No 4, qui faisait sa première apparition officielle, à ce titre.

Presque toutes les provinces du Canada, des États-Unis et de la Grande-Bretagne étaient représentées à cette manifestation, qui a été marquée par un événement remarquable : Deux des graduées ont reçu leur commission de leurs pères, tous les deux majors-généraux.

Il s'agit des cadets Georgina Young, de Ancaster, Ont., fille du major-général James-V. Young, et Esther Armstrong, de Kingston, Ont., fille du major-général F.-Logie Armstrong. Dans une brève allocution qu'il prononça à l'issue de la cérémonie, le major-général Renaud déclara que le corps féminin de l'armée était devenu un élément essentiel de l'effort de guerre canadien, et qu'il devient un facteur de plus en plus important de la victoire qui, dès maintenant, nous appartient.

Le daim, le bœuf et le mouton ont un estomac à quatre compartiments. La chèvre des montagnes n'est pas une chèvre, mais une antilope.

Consultations : 2h. à 4h.30 p.m. DOCTEUR MARTHE PELLAND MALADIES NERVEUSES 402 St-Jean, Tél. Bureau 2-5898 Résid. 2-1387

Un Cacao Bien Nourrissant



VOUS vous régalez du Cacao Baker, car il est délicieusement velouté et a une saveur riche et satisfaisante. Vous bénéficiez des protéines, des matières grasses, des hydrates de carbone et des sels minéraux qu'il contient en bonne mesure.

Ayez soin de le préparer suivant la recette qui est donnée sur la boîte. Une livre fait jusqu'à 90 tasses. Bon aussi pour la pâtisserie.

CACAO BAKER

Un Produit de General Foods</

Américains outre-mer

Londres, 7. — (P.C.) Un autre gros contingent d'aviateurs américains est arrivé récemment dans un port anglais, entraîné et prêt à participer à la grande offensive aérienne allée destinée à préparer l'invasion de l'Europe, a-t-on annoncé hier soir.

Vaisseau cubain coulé

Washington, 7. — (P.A.) Le département de la Marine a rapporté samedi qu'un petit vaisseau marchand cubain avait été torpillé et coulé par un sous-marin allemand, dans la zone des Caraïbes, au début de mai. Les survivants ont été descendus à Miami.

Deux torpillages

New-York, 7. — (P.A.) On a annoncé hier le coulage de deux navires marchands par des sous-marins allemands dans la mer des Antilles, au début de mai. Le total des navires alliés et neutres coulés dans l'ouest de l'Atlantique depuis l'entrée des Etats-Unis dans la guerre est actuellement de 666.

Condamné à mort 3 fois

Détroit, 7. — (P.A.) Le juge Arthur J. Tuttle, qui a imposé la sentence de mort pour la troisième fois au traître Max Stephan, a fixé au 2 juillet la date de son exécution, à l'institution correctionnelle fédérale de Milan, Michigan.

La guerre du Pacifique

Berkeley, Calif., 7. — (P.A.) L'amiral Chester W. Nimitz, commandant en chef de la flotte du Pacifique, parlant au cours d'une réunion des anciens de l'université de Californie, hier, a annoncé qu'il était venu ici pour une conférence qui devrait donner du fil à retordre aux Japonais.

Ravitailleur nazi coulé

Londres, 7. — (P.C.) Des unités légères manœuvrées par des équipages norvégiens ont coulé un ravitailleur nazi dans la mer du Nord vendredi et endommagé un baliseur de mines qui l'escortait.

Une bombe explose

Tchoung King, 7. — (P.A.) L'agence chinoise de Nouvelles annonce qu'une bombe a explosé le 28 mai dans une salle du district international de Shanghai, où des Japonais tenaient une exposition à l'occasion de la fête de la marine. Plusieurs personnes furent blessées.

Ballons incendiaires

Stockholm, 7. — (P.A.) Des ballons portant des bombes incendiaires flottaient hier soir au-dessus de la Suède et avaient allumé des incendies à différents endroits. Un atelier pris feu, où dix des bombes incendiaires furent trouvées. Les bombes contenaient un liquide qui prenait feu en touchant le sol.

Les Danois prévoient

Stockholm, 7. — (P.A.) Des dépêches de Copenhague mandaient samedi que la presse danoise a publié des instructions à la population lui disant comment agir en cas d'invasion alliée. Les instructions suggèrent que les familles se réunissent dans les caves pour y vivre une dizaine de jours et préparent en conséquence suffisamment de vivres pour cette période.

Clark Gable dans un nouveau rôle

Dans une station de bombardiers américains en Angleterre, 7. — (P.C.) Le capitaine Clark Gable, l'acteur de cinéma, est en train de montrer des films d'instruction en Angleterre pour les forces aériennes américaines, a-t-on annoncé.

Il quitte son poste

Ottawa, 7. — (P.C.) Le Dr W. J. Couper, assistant de l'exécutif du ministre du Travail Mitchell et du sous-ministre MacNamara, a démissionné et retournera à l'International Labor Office, à Montréal, vers le 15 juin, a-t-il été annoncé samedi.

Le bois canadien

Washington, 7. — (P.A.) Les livraisons de bois de pulpe aux militaires américains durant les quatre premiers mois de cette année ont été de 22 pour cent de ce qu'elle avait été au cours de la période correspondante, en 1942. Elle peut descendre jusqu'à 25 pour cent, dit samedi le comité de la production.

Les funérailles du Dr Allan-Roy Dafoe

Toronto, 7. — (P.C.) Le Dr Allan-Roy Dafoe, le médecin de campagne qui a conquis la célébrité pour les soins qu'il donna aux quintuplets Dionne, a été inhumé, ici, samedi à l'issue d'une simple cérémonie, à laquelle assistèrent quelques centaines d'Américains. Le corps du Dr Dafoe, décédé subitement, mercredi, à North Bay, a été transporté de chez son frère, le Dr W. A. Dafoe, à l'église unie de Rosedale, où le révérend G. P. McLeod, pasteur, a dirigé la cérémonie.

Mitrailleuse "poids plume"

Washington, 7. — (P.A.) Une mitrailleuse "de poche", assez petite pour se loger dans une sacoche de femme, est la réponse la plus récente de l'armée américaine au besoin d'armes légères, mais efficaces. Cette nouvelle arme ne mesure pas plus d'un pied de long et pèse neuf livres.

Décorée de l'O. B. E.

Ottawa, 7. — (P.C.) Les quartiers généraux de la marine canadienne annoncent que la surintendante Joan Carpenter, du service naval féminin, a été nommée Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique en récompense de son dévouement.

Bruits dans l'estomac

improbables ou pas sont ennuyeux et désagréables! Obtenez du soulagement avec Double-O-Pepsin

Nouvelle méthode de priorité

Système de classification du programme de production

Le système de classification du programme de production, qui est une nouvelle méthode de priorité, a été établi par l'ordonnance No 4 sur les priorités qui entrera en vigueur le 7 juin 1943. D'après cette méthode nouvelle et simple, les commandes données aux établissements canadiens et destinées à l'industrie seront classées sous un ou plusieurs des 24 numéros de code.

Après le 7 juin, les acheteurs de marchandises ou d'articles évalués à \$25.00 ou plus. (à l'exception des détaillants, des personnes qui achètent des détails ou des autres personnes désignées dans les règlements) devront donner à leurs fournisseurs le numéro de code requis par les règlements ou des renseignements suffisants pour permettre aux fournisseurs de classer eux-mêmes la commande d'achat.

Les fournisseurs des industries et des manufactures, les entrepôts et les autres maisons d'affaires du même genre ne doivent pas être considérés comme détaillants pour les fins des nouveaux règlements.

On peut se procurer, aux bureaux régionaux du Service des priorités, des exemplaires de la nouvelle ordonnance P.O. 4, de même que tous les renseignements nécessaires sur le fonctionnement du nouveau système.

Bureaux régionaux :

514, Immeuble Banque de la Nouvelle-Ecosse.
1155, rue Bishop
Immeuble Osler
Immeuble Terminal
1009, Immeuble Canada
209, Immeuble Power
a-s North West Purchasing Ltd.,
1091ème rue et Ave Jasper
1130, Immeuble Marine
Service des priorités (P.O. 4),
Immeuble temporaire No 3

Aux petits importateurs :

Une nouvelle ordonnance, l'ordonnance P. O. 5, a été rendue. Cette nouvelle ordonnance détermine les méthodes d'après lesquelles les petits importateurs de matériaux américains pourront obtenir l'assistance prioritaire requise pour se procurer les articles nécessaires à l'entretien, la réparation et l'exploitation de leurs établissements. Le bureau régional le plus rapproché pourra vous fournir les renseignements nécessaires à ce sujet.

LE MINISTRE DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS
L'honorable C.-D. HOWE, Ministre

Cargo de notre province en service avec les navires de transport des Etats-Unis

Montréal, 7. — (P.C.) — (Visé par la censure) — Un petit navier canadien-français est revenu à son port d'attache hier après avoir servi, pendant tout l'hiver, dans le service de transport de l'armée américaine. C'était le second hiver que le navire passait au service des Américains. La plupart des marins qui font partie de son équipage ont commencé à naviguer avec lui à sa mise en service, il y a cinq ans.

Deux artistes de jadis sur la scène du Albert Hall, en juin

Il s'agit de lady de Frece et de Mabel Love qui ont été acclamés tant en Europe qu'en Amérique à la fin du siècle dernier. — Ce sont deux amies intimes. — Leurs opinions sur le monde moderne.

(Par Russel Landstrom, de la Presse Associée)

Londres, 7. — (P.A.) Deux actrices à la retraite, favorites de leurs contemporains des deux côtés de l'Atlantique, reviendront du nouveau sur la scène lorsque Charles B. Cochran, vétérinaire impresario, mettra en scène sa cavalcade d'étoiles et de chanteurs, au cours d'un programme organisé pour les œuvres de guerre qui aura lieu en juin au Albert Hall de Londres.

Ce sont lady de Frece, qui, comme Vesta Tilley, le plus fameux de tous les acteurs masculins, et Mabel Love, une beauté qui figurait sur les cartes postales, ont brillé par leurs talents dans des pièces de théâtre et des comédies musicales. Lady de

On éliminerait le surplus de blé par usage scientifique

Winnipeg, 7. — (P.C.) Le surplus de blé que possède l'Amérique du nord disparaîtra peut-être si la science lui découvre de nouveaux usages de temps de guerre, dit Cecil Lamont, de Winnipeg, vice-président de la "North-West Line Elevators Association".

M. Lamont assistait à la conférence annuelle du Conseil National des Fermiers, à Chicago, au cours de laquelle les industriels et agriculteurs éminents, venant des Etats-Unis et du Canada, ont discuté des usages industriels probables du blé.

"Les Etats-Unis transforment le blé en alcool, en essence à moteur et en caoutchouc synthétique", a dit M. Lamont, qui le surplus de blé américain sera bientôt complètement employé. Ceci ouvrira un marché pour le blé canadien".

Au cours des derniers mois, la transformation du blé en alcool a été accélérée et le coût en a été diminué, et les distilleries canadiennes emploient maintenant du blé au lieu de mélasse, a expliqué M. Lamont. Le gouvernement des Etats-Unis a demandé aux distilleries américaines de produire 530,000,000 de gallons d'alcool de blé, au cours de l'année financière terminée le 30 septembre 1942. Cela représente 212,000,000 boisseaux de blé.

Le Canada a l'intention de produire 14,000,000 de gallons d'alcool avec 7,000,000 de boisseaux de blé. Cet alcool peut servir à fabriquer de la poudre sans fumée, du caoutchouc synthétique, des médicaments, du gaz moutarde, des médicaments, de l'éther et du vernis pour camouflage.

Les Etats-Unis manufacturent leur caoutchouc synthétique avec du blé, mais le Canada se sert plutôt de pétrole.

Frece est âgée de 79 ans, tandis que Mabel Love en a 67. Toutes deux sont veuves.

L'idée de M. Cochran est magnifiquement simple et à faire tout mon possible pour l'effort de guerre, dit lady de Frece, mais je pense que les gens préfèrent voir des jeunes filles plus charmantes que moi. Je m'excuserai de bonne grâce, ce bien que je ne puisse consentir à monter sur la scène".

Lady de Frece et Mabel Love s'occupent toutes deux de travaux de guerre, à commencer par l'organisation de semaines de la marine de guerre, des ailes pour la victoire, en assistant à des soirées de charité et en donnant du secours aux épouses des marins. Mlle Love a son propre potager dans la cour de son hôtel de Weybridge. Lady de Frece demeure à Londres, mais passe la plupart de ses fins de semaine avec Mlle Love. Elles ne sont jamais parties ensemble sur la scène, mais elles sont maintenant deux amies intimes. Elles font ensemble des promenades d'une couple de milles par jour assez souvent. Elles manquent rarement la danse du samedi soir à l'hôtel.

De leur façon de s'habiller, de s'attacher et du point de vue de l'apparence, elles sont assez modernes sans doute, mais elles aiment à se considérer comme de l'époque victorienne. La première difficulté qu'on a avec les gens d'aujourd'hui, font-elles remarquer, c'est qu'ils ne savent pas s'amuser. Peut-être est-ce parce que c'est la guerre, mais la guerre n'en est pas entièrement la cause. Après tout, les fanfares, les danses romanesques et les gais couples de nos jeunes années n'étaient pas si mauvais que cela.

L'examen périodique de la bouche est de première importance

Parlant à l'occasion de la grande campagne d'hygiène dentaire lancée par le gouvernement fédéral, le dentiste de la province de Québec, le sous-ministre de la Santé et du Bien-être social, le docteur Jean Grégoire, insistait sur l'importance de l'examen médical périodique de la bouche et sur la nécessité de se soumettre régulièrement aux soins dentaires. "Pour ma part, ce qui me paraît le plus important, c'est l'examen médical périodique de la bouche qui permet de découvrir les caries dentaires et les conséquences de la mauvaise nutrition le cas échéant. De plus, l'étude attentive de la bouche donne l'occasion de surprendre les infections à leur naissance. Les adultes doivent également subir cet examen. Il est nécessaire à tous les âges de la vie. D'une importance primordiale chez l'enfant, il offre des avantages considérables chez les vieux. L'ouvrier a tout intérêt à le subir. L'exploration de cette cavité pourra déceler, dans le cas du peintre par exemple, les signes d'empoisonnement par le plomb. Que de maux physiques proviennent d'une mauvaise dentition. Chez les enfants d'école, on attribue une dentition défectueuse, vous savez fort bien que tout ce qui empêche une mastication complète des aliments peut avoir des répercussions graves sur tout le système. Par exemple, si la mauvaise mastication, provoquée par les dents cariées, empêche comme il arrive toujours, une alimentation défectueuse, il s'en suivra chez l'adulte comme chez l'enfant une débilité générale que les années ne feront qu'accroître. La tuberculose a vite fait, on le sait, d'attaquer un organisme débilité. Chaque fois que l'on diminue la force de résistance du corps humain on l'expose à succomber à l'assaut des microbes et des maladies. En division d'hygiène dentaire du ministère de la Santé et du Bien-être social entend lutter rigoureusement contre le fléau des mauvaises dents."

Elu à la présidence

Toronto, 7. — (P.C.) — George Thompson, d'Oshawa, a été élu président de la région canadienne des United Automobile Workers of America (C.I.O.) à la convention annuelle régionale, ici, samedi. Vincent Colson, de William, a été élu vice-président, et William Muir, de Windsor, secrétaire.

Député décédé

Londres, 7. — (P.C.) — Johanna Westerman, la première femme à être élue à la Chambre des Députés de la Hollande, est morte à Amsterdam à l'âge de 76 ans, annonce Aneta.

Déraillement à Austin

Austin, Man., 7. — (P.C.) — Un train de fret du Canadien Pacifique filant en direction de l'est a déraillé à bonne heure, hier matin, lorsqu'une boîte à graisse chauffa et causa la rupture d'un essieu. Le train transportait du grain au moment de l'accident.

La production du bois

Edmonton, 7. — (P.C.) A. H. Williamson, régisseur de l'industrie du bois a déclaré dans une interview, samedi, que la production du bois allait être de 800,000,000 de pieds inférieure à celle de 1942, à cause principalement du manque de main-d'œuvre. La production de 1942 avait été de 1,300,000,000 de pieds.

Don canadien aux Russes

Toronto, 7. — (P.C.) — Une collection de livres canadiens sera offerte à la Russie par le conseil de guerre des auteurs, artistes et des commentateurs, a-t-il été annoncé hier. Cette collection, en même temps qu'une collection de tableaux et de pièces de musique sera présentée à Feodor Gusev, ministre de la Russie au Canada, lors de sa visite à Toronto, un peu plus tard, ce mois-ci.

Benès à Uplands

Ottawa, 7. — (P.C.) Le président Edouard Benès, de la Tchéco-Slovaquie, a visité l'école d'entraînement aérien No 2, à Uplands, près d'ici, samedi. Les avions d'entraînement ont accompli des performances parfaitement réussies au moment où le distingué visiteur pénétrait dans l'enceinte.

Le steak à la Hambourg

Ottawa, 7. — (P.C.) La commission des prix a fait savoir par ses officiers qu'elle accorderait considération aux représentants des marchands de viande de Toronto, qui demandent que le steak à la Hambourg (hamburger) ne soit pas compris dans les viandes rationnées.

Mort de ses blessures

Campbellton, 7. — (P.C.) Pierre Poirier, 79 ans, décédé, à l'hôpital de cette ville, samedi, des suites de blessures qu'il a souffertes dans un accident de la route, à St-Charles-de-Caplan Sa voiture à traction animale a été frappée par un camion conduit par M. J. H. Mann, de Campbellton. Le cheval fut tué instantanément.

Etudiants à l'armée

Winnipeg, 7. — (P.C.) Sidney E. Smith, président de l'université du Manitoba, a annoncé que 188 étudiants enregistrés à cette institution avaient été avertis qu'ils ne pourraient poursuivre leur travail académique, cette année, si des blessures qu'il a souffertes dans un accident de la route, à St-Charles-de-Caplan Sa voiture à traction animale a été frappée par un camion conduit par M. J. H. Mann, de Campbellton. Le cheval fut tué instantanément.

Député libéral décédé

Chatham, N.-B., 7. — (P.C.) F. M. Twiddle, 66 ans, député libéral du Northumberland à la Législature du Nouveau-Brunswick, est décédé, samedi, à la suite d'une maladie dont il souffrait depuis trois années. Il était un ancien maire et un conseiller de la ville de Chatham. Depuis 35 ans, il remplissait les fonctions de gérant de la Miramichi Foundry and Machine Works Ltd.

A toutes celles qui ont des GOBLIN

ASPIRATEURS ÉLECTRIQUES

Un message du fabricant

Pour le Service du Goblin que vous avez

Consultez le vendeur Goblin autorisé pour le service

Agences Locales

Enr., 32 rue de l'Eglise QUEBEC Téléphone : 3-4727

Depuis plus de trois ans déjà, toutes les ressources manufacturières de Goblin, tant en Angleterre qu'au Canada, sont mises au service de la production des munitions de guerre.

Vingt-quatre heures par jour, et sept jours par semaine, du matériel destiné à nos troupes sort des usines Goblin.

Vous ne pouvez pas, à l'heure actuelle, vous procurer de Goblin neufs; bien plus, nous avons dû suspendre, d'ici la fin des hostilités, les facilités de service habituelles de nos succursales.

La compagnie Goblin a cependant nommé des vendeurs autorisés par tout le Dominion où les milliers et les milliers d'usagers d'aspirateurs Goblin pourront faire effectuer rapidement leurs réparations avec d'authentiques pièces et accessoires Goblin. Le service est assuré par un personnel d'experts Goblin et les prix, très modiques, sont strictement contrôlés par la compagnie Goblin.

Adressez-vous à votre vendeur autorisé pour le service chaque fois que vous en aurez besoin. Il est en mesure de vous servir et il ne demande pas mieux.

GOBLIN ELECTRIC CLEANER COMPANY LIMITED
TORONTO ONTARIO

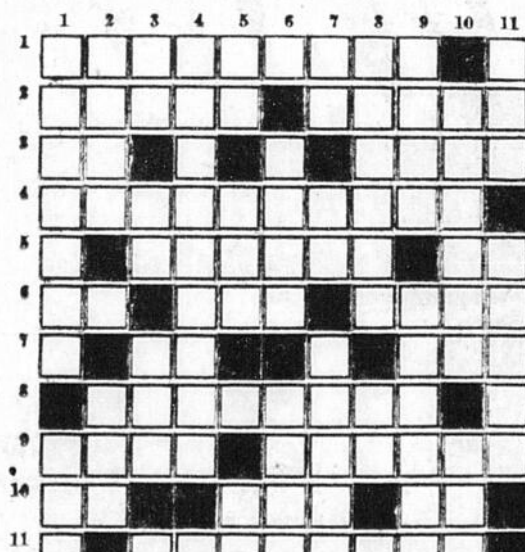
Confederation Life Association

SIÈGE SOCIAL - TORONTO

Succursale : 19-22 Édifice Sun Trust, Québec — M. LAVOIE, gérant

MOTS CROISÉS

No 440



HORIZONTALEMENT
1—Changement dans un ordre de faits.
2—Rois noir, dur et peinant — Destruction, décadence.
3—Symbole du sodium — Viscère double.
4—Défaut de largeur dans les sentiments.

5—Briser les angles — Note.
6—Préfixe — Unique — Posses amoureuse ou l'on dépose les grains.
7—Mesure itinéraire chinoise — Article contracté.
8—Querelle accompagnée de coups.
9—D'un rouge faible — Qui a rapport à la tonalité.
10—Pronom — Parasite sur le corps de l'homme et des animaux — Pronom.
11—Qui exercent l'art de peindre.

VERTICALEMENT
1—Art de chasser avec des chiens courants — Action de rite.
2—Averse soudaine — Vase demi-sphérique.
3—Île de l'Atlantique — Note — Fatigué.
4—Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.
5—Dipht — Atome gazeux électrisé — Lettre grecque.
6—Foyer de la chimie — Collège anglaise célèbre.
7—Infinitif — Dans — Pousse des jeunes arbres au printemps.
8—Femelle de l'ours (pl.) — Préfixe.
9—Dis qu'une chose n'est pas vraie — Qui n'existe que dans l'idée.
10—Maladie de certains végétaux — Article.
11—Nonnal japonaise—Ville d'Italie.

Solution du problème de samedi dernier

ENTREPOISAGE
TERINEEDEN
TROTNOTANT
RIPCAPMAI
AECALLESLE
MISESRODER
ASISIRNF
COSINEZNO
OLERONLOUE
NANAECOUEN
SIUEAIENT

Le service sélectif a ordonné le transfert de 900 personnes

Depuis l'émission des ordonnances relatives au transfert obligatoire de la main-d'œuvre en temps de guerre, — Neuf mille hommes se sont enrégistrés jusqu'ici. — Le programme ira s'intensifiant.

Ottawa, 7. — (P.C.) M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, a appris hier à la Presse Canadienne que près de 900 personnes ont dû changer de position depuis l'émission des ordonnances relatives au transfert de la main-d'œuvre.

«Les derniers rapports qui nous sont parvenus des bureaux du Service sélectif démontrent que, jusqu'ici, 9,000 hommes se sont enrégistrés conformément aux deux ordonnances. Environ 10 pour cent de ces derniers ont été appelés à occuper des positions plus importantes à l'effort de guerre», déclara M. MacNamara.

On croit que le programme de transfert sera intensifié à mesure que les officiers locaux du Service sélectif se familiariseront avec la procédure à suivre. Les occupations

qui ont été affectées par la première ordonnance, ont déclaré des hauts fonctionnaires du ministère du Travail, avaient d'abord été choisies afin que les bureaux locaux ne soient pas débordés. On n'a pas encore annoncé la date de la promulgation de la troisième ordonnance mais on s'attend généralement à ce qu'elle soit émise prochainement.

Des dragueurs de mines axistes sont incendiés dans la Manche

Pendant la journée d'hier. — Des chasseurs attaquent des locomotives en France. — Le sergent d'aviation H.-W. Bowker, de Québec, fait partie du raid. — Une attaque de la Luftwaffe contre une ville anglaise.

Londres, 7. — (P.A.) — Par Ernest Agnew, de la Presse Associée) La R. A. F. a porté des coups à la navigation ennemie sur la Manche et pinné des districts côtiers français hier, cependant qu'une escadrille de chasseurs-bombardiers allemands lâchait des explosifs sur une ville de la côte sud-est d'Angleterre.

La récente inactivité des gros bombardiers de la R. A. F., dont les derniers raids furent effectués le 29 mai, a incité des observateurs à penser que plusieurs escadrilles anglaises pouvaient avoir été envoyées dans le bassin méditerranéen.

Deux balayeurs de mines, et six locomotives furent respectivement incendiés et endommagés au cours des raids de la R. A. F. contre les moyens de transport du Reich.

Le sergent d'aviation H.-W. Bowker, de Québec, pilotait un des Spitfires qui endommagèrent des locomotives en France.

Réunions et conférences

Commission scolaire : Séance régulière de la commission des écoles catholiques, sous la présidence de M. Léon-T. Desrivères, à 8 h. 30, rue Richelieu.

Société philatéliques : Assemblée régulière, à 8 h. 30, au Palais Montcalm.

Société littéraire : Assemblée générale, à 8 h. 30, au Palais Montcalm.

Citoyens de Lévelin : Assemblée générale, le soir, à 8 h. 15, à la salle paroissiale.

W.V.R.C. : Exercices militaires ce soir, à 7 h. 45, à l'Académie Commerciale.

ABSENT
Le Dr Paul CHALOUIT
chirurgien-dentiste
sera absent de son bureau,
18, d'Yeuville
DU 2 AU 14 JUIN

Le coroner Marceau au Lac-Edouard

Le coroner du district de Québec, le Dr Paul-V. Marceau, s'est rendu hier au Lac-Edouard, où il devait tenir une enquête sur une noyade qui se serait produite à cet endroit, dans la journée. Le coroner sera de retour à Québec ce matin.

Dix-huit arrestations

Sauf dix-huit cas d'ivresse, la fin de semaine a été plutôt tranquille, en notre ville, nous rapportent hier soir les quartiers généraux de la police municipale. Douze individus furent surpris en état d'ivresse, samedi, et six autres dimanche. Tous les prévenus comparaitront ce matin en cour du Recorder.

Crue de la Chaudière

St-Joseph, Beauce, 7. — (D.M.C.) Par suite des pluies qui sont tombées vendredi, le niveau de la rivière Chaudière s'était élevé de 15 pieds au-dessus de la normale hier, inondant complètement les berges. Les cultivateurs riverains seront obligés de recommencer les semailles le long de la rivière, car l'eau a submergé leurs terrains, causant ainsi un nouveau retard à l'ensemencement dans cette partie de la province. Les premières inondations du printemps avaient déjà considérablement retardé les semailles qui venaient à peine d'être terminées le long des rives.

Les Noélistes en congrès à Granby

Hier, à Granby, s'est ouvert le congrès provincial des Noélistes, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Arthur Dubouche, évêque de Saint-Hyacinthe, et en présence de M. le curé D.-H. Breton, de Ste-Famille, à Granby. A la séance plénière du matin, M. C. Lambert, le secrétaire diocésain de Montréal, présenta le rapport annuel de la section de Montréal.

Au cours de l'année, la section St-Paul, de Montréal, a offert plus de 150 vêtements et jouets aux enfants pauvres de la paroisse Notre-Dame. Le comité de St-Germain compte, à son crédit, plus de 300 visites aux familles nécessiteuses.

Le rapport de la section de Québec, présenté par Mlle Monique Boucher, montre un grand effort vers le développement intellectuel. Au cours de l'année, 65 travaux à thème furent présentés. Les conférences données en la salle de St-Dominique ont remporté un grand succès aux trois points de vue : qualité, assistance et recettes, qui se sont chiffrées à \$190.25.

Mlle Blanche Delaney, de Granby, termina la série des rapports par la lecture du sien. La section de Granby, fondée en 1933, a ramassé la jolie somme de \$1,433.66 qui a été versée aux œuvres paroissiales. Le R. P. Gagnon, directeur général des Noélistes, leva la séance du matin.

M. C. Lambert, le secrétaire diocésain de Montréal, présenta le rapport annuel de la section de Montréal.

L'après-midi fut consacrée à une séance d'étude générale. Le sujet, culture féminine (proprement dite) fut traité par Mlle Rolande Paquet, de Québec. Mlle Gisèle Dugas, de Montréal, exposa la «Culture féminine» (sa nécessité dans la vocation au mariage) et Mlle R.-B. Chabot, de Granby, traita de la «Culture féminine» (sa nécessité dans la vocation au mariage).

Une allocution de l'abbé L. Larochelle clôtura l'assemblée. Dans la soirée, à 8 heures, Mlle Floride Robitoux prononça une conférence sur le Noël, suivie d'un film musical. Ce congrès réunissait des délégués de Montréal, de Québec et de Granby. Plus de 125 Noélistes assistaient à cette manifestation qui remporta un magnifique succès à tous les points de vue.

PERMIS POUR CIRCULER EN FORET

Les personnes qui désirent voyager dans les forêts de la province, d'aujourd'hui au 15 novembre, devront au préalable obtenir un permis du gouvernement, annonce la Gazette officielle. Un arrêté ministériel récemment adopté autorise le ministère des Terres et Forêts à obliger tous les voyageurs en forêt d'obtenir un permis ayant pour but d'assurer une protection plus complète contre les incendies. Un arrêté semblable fut adopté l'an dernier et le ministère a fait savoir qu'il s'était avéré efficace.

Plusieurs unités japonaises sont cernées sur le front du Yang-Tsé

Les contre-attaques chinoises leur ont coupé la retraite. — Opérations de nettoyage présentement intensifiées. — Bombardement d'Ito. — Ou-Chih-Kéou est sur le point de tomber. — Raid nippon sur Liang-Shang.

Tchoung King, 7. — (P.A.) Les contre-attaques de l'armée chinoise ont coupé la retraite à plusieurs unités japonaises sur le front du Yang-Tsé, en Chine centrale, et les opérations de nettoyage sont présentement intensifiées, a annoncé hier soir le haut commandement chinois.

Blancs et noirs sur le même pied

Washington, 7. — (P.A.) Le War Labor Board a aboli hier les différences de salaires entre les ouvriers blancs et noirs d'une compagnie du Texas, disant dans une opinion large que «la distinction économique et politique à cause de la race ou de la croyance est contraire au programme national». Il en conséquence enjoint à la South Port Petroleum Company d'augmenter les salaires de ses employés noirs au même niveau que ceux des blancs.

CHARBON
GEO. COUILLARD
Nous avons la
CONFIDANCE DU PUBLIC
pour bien servir
CHARBON DE TOUTES SORTES
LE MEILLEUR DANS TOUT!
Qualité - Service
Satisfaction et
Pesée Honnête!
SPECIALITE:
Charbon dur pour maison privée
TELEPHONE:
4-2321 ou 3-0054
115, 1ère Avenue, LIMOULOU
H.P. COUILLARD
PROP.

Activité de la R. A. F.
Reading, Angleterre, 7. — (P.C.) Pour chaque bombardier allemand envoyé en Angleterre, en mai, la R. A. F. en envoya 40, dont la plupart à quatre moteurs, pour des expéditions beaucoup plus longues, a déclaré le capitaine Harold Balfour, sous-secrétaire de l'Air, hier.

JEAN MERCIER, C. R.
AVOCAT
65 Ste-Anne, Tél.: 2-2731

Nous devons donner à notre pays un esprit et une âme canadiens

Déclare John Bracken en commémorant le 52e anniversaire de la mort de sir John Macdonald. — Sir John voulait non d'un Canada anglais ni d'un Canada français mais d'un Canada canadien. — Il s'agit de l'imiter.

Kingston, Ont., 7. — (P.C.) — Au temps de sir John-A. Macdonald, le Canada était composé d'une petite population, mais ce grand homme d'état sur lui donner de nouvelles dimensions physiques, a déclaré hier l'hon. John Bracken, leader du parti progressiste-conservateur, devant une assemblée réunie au métro de Catinarouli. «Il reste, à vous et à moi», ajouta M. Bracken, «de donner à la nation un esprit et une âme».

«C'était hier le cinquante-deuxième anniversaire de la mort du premier ministre canadien et M. Bracken se tenait debout à côté de la tombe de sir John quand il a conseillé aux centaines de spectateurs d'être justes dans l'évaluation de ce grand homme, qui a cru si fermement en la grande destinée du dominion à la formation duquel il a puissamment contribué.

«L'homme, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, a été un homme d'une façon rationnelle les problèmes du Canada de son temps», a déclaré M. Bracken. «Le Canada

Un destroyer japonais coulé et deux autres vaisseaux incendiés

Par des avions américains au large de l'île de Bougainville, aux Salomon. — Une formation d'appareils ennemis doit rebrousser chemin. — Un contre-torpilleur, un cargo et la corvette, allumant l'incendie à bord. C'est la première fois que l'on parle de corvettes battant dans l'archipel Salomon, des pilotes américains ont mis en fuite une puissante formation de chasseurs qui tentait de les intercepter.

Un contre-torpilleur, allumé d'un incendie à bord d'un cargo et d'une corvette, a annoncé hier le secrétaire de la Marine.

Au moins quinze des chasseurs nippons furent abattus au cours de cette rencontre et trois autres furent endommagés. Quatre avions américains ne sont pas rentrés.

Tandis que la bataille faisait rage dans le ciel, les bombardiers plongeurs et des avions torpilleurs attaquent les navires. Plusieurs des plus grosses bombes transportées par les avions touchèrent le contre-torpilleur et le communiqué de la Marine dit qu'il a «sans aucun doute coulé».

D'autres bombes atteignirent le

d'aujourd'hui est un organisme plus compliqué. Le leader conservateur a ensuite énuméré les problèmes d'aujourd'hui en les comparant aux problèmes du temps de Macdonald.

«La première considération de sir John était le Canada, non pas le Canada français ni le Canada anglais, mais le Canada, un Canada canadien», a dit M. Bracken. «Et nous, aujourd'hui, n'avons pas un idéal moins élevé. Considérons tous les citoyens de quelque exécution raciale qu'ils soient, comme des Canadiens».

«Sir John cherchait la prospérité du Canada. Nous devons réaliser cet objectif. Nous devons trouver le moyen de réaliser un fort revenu national et une juste distribution de ce revenu. Sir John cherchait l'abondance dans un monde moins bien équipé que le nôtre pour le procurer. Nous avons maintenant deux instruments de plus pour nous aider dans la réalisation de cet idéal, à savoir, la mécanique. Nous ne devons pas être jugés indigne de cette responsabilité plus lourde qui repose sur nous».

Onze alarmes

Le grand vent qui nous a visités en fin de semaine a occasionné beaucoup d'ouvrage à nos pompiers. En effet, 11 alarmes ont été sonnées et deux appels téléphoniques ont été adressés aux postes, dans toutes les parties de la ville, pour la seule journée de samedi. Dans la plupart des cas, cependant, il ne s'agissait que de légers feux de cheminée qui ont duré, en moyenne, une quinzaine de minutes chacun. Dans aucun cas, les dommages ne s'élevèrent d'une façon appréciable. Par contre, la journée de dimanche a été d'un calme plat. A la fin de la soirée, aucun appel n'avait encore été enregistré.

«Il a organisé des patrouilles monté et fouillé le 'no man's land' dans la plaine de Goubellat, à la recherche de l'ennemi. Cela lui a permis de se procurer des informations précieuses. Il a fait preuve en tout temps d'un mépris total de soi-même et possédait une personnalité joyeuse.

«Récemment, il a agi comme officier de liaison entre mon unité et un bataillon français. Sa maîtrise splendide de la langue française le qualifiait particulièrement bien pour ce travail. Durant son séjour ici, il est devenu une figure très populaire dans le bataillon».

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

Onze alarmes

Le grand vent qui nous a visités en fin de semaine a occasionné beaucoup d'ouvrage à nos pompiers. En effet, 11 alarmes ont été sonnées et deux appels téléphoniques ont été adressés aux postes, dans toutes les parties de la ville, pour la seule journée de samedi. Dans la plupart des cas, cependant, il ne s'agissait que de légers feux de cheminée qui ont duré, en moyenne, une quinzaine de minutes chacun. Dans aucun cas, les dommages ne s'élevèrent d'une façon appréciable. Par contre, la journée de dimanche a été d'un calme plat. A la fin de la soirée, aucun appel n'avait encore été enregistré.

Un Canadien reçoit une citation en Afrique du nord

Ottawa, 7. — (P.C.) — Le sergent-major de peloton Lucien-Adelard Dumais, 37 ans, des Fusiliers Mont-Royal, a été cité à l'ordre pour ses opérations de Dieppe, a reçu une citation pour l'initiative dont il a fait preuve alors qu'il était attaché à la 1ère armée britannique en Afrique du Nord. Cette nouvelle a été annoncée samedi par les quartiers-généraux de la Défense nationale.

Le sergent-major de peloton Dumais, un ancien chauffeur de taxi de Montréal dont l'épouse demeure à 443 boulevard St-Joseph, faisait partie du petit groupe de soldats canadiens qui prirent part à la campagne d'Afrique du Nord.

Il a été cité dans le rapport fait par son commandant, un lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant de l'armée canadienne outre-mer.

«Voici ce rapport : «Le sergent-major de peloton L.-A. Dumais, M.M., des Fusiliers Mont-Royal, a été attaché à mon bataillon pendant les deux derniers mois. Pendant cette période, ce sous-officier breveté s'est distingué en remplissant diverses missions pour les services d'information.

«Il a organisé des patrouilles monté et fouillé le 'no man's land' dans la plaine de Goubellat, à la recherche de l'ennemi. Cela lui a permis de se procurer des informations précieuses. Il a fait preuve en tout temps d'un mépris total de soi-même et possédait une personnalité joyeuse.

«Récemment, il a agi comme officier de liaison entre mon unité et un bataillon français. Sa maîtrise splendide de la langue française le qualifiait particulièrement bien pour ce travail. Durant son séjour ici, il est devenu une figure très populaire dans le bataillon».

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'avait d'autre alternative que celle d'accepter le rapport du comité consultatif qui entendait des blessures qu'il s'agissait de l'appel de M. Houde, vendredi dernier, dans un camp d'internement de Fredericton. M. Houde, ancien maire de Montréal, fut interné au début de la guerre pour avoir dénoncé l'enregistrement national.

«M. St-Laurent a annoncé à la Chambre des Communes mercredi qu'il n'av